

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT
Programme du Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie

Numéro de l'appui au Programme : GUI/

Titre : **Plateformes Multifonctionnelles pour la lutte contre la pauvreté**

Date de démarrage Janvier 2008

Date d'achèvement des activités 2010

Arrangements de gestion

Agent d'exécution Agence de Promotion de l'Accès Universel aux Services de base APAUS (Ministère de l'Economie et des Finances)

Zones du Projet Wilaya (Région) de l'Assaba, Guidimakha et Gorgol

Pays bénéficiaire République Islamique de Mauritanie

Informations relatives à la classification

Domaine d'Intervention	Gestion du développement
Secteur du Gouvernement	Lutte contre la pauvreté
Type d'Intervention principale	Appui institutionnel et opérationnel
Type d'Intervention secondaire	Appui direct
Principaux bénéficiaires ciblés	Femmes et communautés rurales

Récapitulation du Financement

PNUD	477 542 \$ US
PNUD-PREP/PTF	
Gouvernement	389 734 \$ US
Autres (Union Européenne) (1)	135 900 \$ US (106 029 Euro)
Bénéficiaires directs	36 738 \$ US
Total	1 039 914 \$ US

(base : 1 \$ US = 245 Ouguiya)

Le présent projet, qui s'inscrit dans le cadre de l'appui du Système des Nations Unies à la mise en œuvre de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (SRP) contribuera à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement relatifs à la pauvreté, à l'égalité des sexes et à la promotion de la femme, en réduisant la pauvreté énergétique en milieu rural au travers de la fourniture de services modernes d'énergie par des entreprises gérées par des femmes

Au nom du	Signature	Date	Nom et Titre
Gouvernement	_____	_____	Ministre de l'Economie et des Finances
PNUD	_____	_____	Représentant Résident

(1) – Acquis à travers la "Facilité Energie ACP-UE"

SIGLES ET ACRONYMES	
<u>AEP</u>	Adduction d'eau potable
<u>AGR</u>	Activité Génératrice de Revenus
<u>APAUS</u>	Agence pour la promotion à l'accès universel aux services
<u>CCA</u>	Bilan commun de pays
<u>CRAC</u>	Cellule régional d'appui-conseil
<u>CSLP</u>	Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté
<u>DPD/EE</u>	Déclaration de politique de développement des secteurs Eau et Energie
<u>MDRE</u>	Ministère du développement rural et de l'environnement
<u>MEF</u>	Ministère de l'Economie et des Finances
<u>MOUGHATAA</u>	Département administratif. On compte 53 Moughataa réparties entre les 12 Wilayas
<u>NKC</u>	Nouakchott
<u>NTIC</u>	Nouvelles Techniques d'Information et de Communication
<u>OMD</u>	Objectifs du Millénaire pour le développement
<u>ONG</u>	Organisation non gouvernementale
<u>ONS</u>	Office national de la statistique
<u>PARSEAE</u>	Projet d'appui aux secteurs de l'eau, de l'assainissement et de l'énergie
<u>PIB</u>	Produit Intérieur Brut
<u>PME</u>	Petite et Moyenne Entreprise
<u>PNUD</u>	Programme des nations unies pour le développement
<u>PPTE</u>	Pays pauvre très endetté
<u>PREP</u>	Programme regional Energie-Pauvreté
<u>PTF</u>	Plate forme multifonctionnelle
<u>RIM</u>	République Islamique de Mauritanie
<u>SOMELEC</u>	Société Nationale de l'électricité
<u>UCN</u>	Unité de coordination nationale
<u>UE</u>	Union Européenne
<u>UM</u>	Ouguiya (monnaie mauritanienne)
<u>UNDAF</u>	Plan – cadre des Nations Unies pour l'aide au développement
<u>WILAYA</u>	Région administrative. On compte 12 wilayas et le district de Nouakchott

RESUME DU PROJET

La pauvreté énergétique en milieu rural : Une dimension importante pour la réalisation des objectifs du CSLP et des OMD en Mauritanie

L'objectif de ce projet triennal (2008-2010) est le développement d'une initiative nationale pilote opérationnelle permettant la démonstration de l'efficacité de l'approche plate-forme multifonctionnelle pour réduire la pauvreté en zone rural mauritanien.

L'objectif de développement poursuivi par le projet est : la Stimulation du potentiel de croissance et de productivité des pauvres, la Réduction de la pauvreté et le Développement socio-économique durable de la Mauritanie grâce à l'accès d'environ 25 000 populations de 18 localités rurales (réparties entre les Wilaya de l'Assaba, Guidimakha et Gorgol) aux services de base de l'énergie à travers les plates-formes multifonctionnelles d'allègement des travaux des femmes.

La plate-forme multifonctionnelle, en introduisant l'énergie mécanique et électrique dans les villages, permettra d'améliorer les conditions de vie des populations en se substituant à la force motrice humaine, notamment par les gains de temps et d'énergie que cet équipement permet et l'augmentation des revenus qui en découle. L'éclairage et l'alimentation en eau auront aussi des conséquences immédiates sur la santé et l'éducation.

La particularité de l'approche plate-forme multifonctionnelle réside dans sa capacité à mettre à la disposition des bénéficiaires au sein des communautés rurales différents outils permettant de lutter efficacement contre plusieurs dimensions de la pauvreté qui les touche.

Les principaux effets attendus du projet sont :

- de mettre à disposition des femmes une source d'énergie dont elles ont la propriété et la maîtrise,
- de libérer les femmes de certaines corvées longues, pénibles et non productives (eau, pilage...), de leur conférer des revenus supplémentaires propres donc un statut plus indépendant et une responsabilité sociale et économique accrue. Cette promotion économique et sociale des femmes a des effets positifs sur la situation économique et sociale de l'ensemble des communautés,
- de stimuler la création, le développement et/ou la modernisation d'autres activités artisanales dans les villages. Elle permet également de valoriser la production agricole (décorticage, scierie, pressage du karité et du pourghère),
- de dynamiser l'économie et les structures sociales rurales,
- d'accroître et de diversifier les sources de revenus en amont et en aval des activités de transformation alimentaire,
- de renforcer les capacités humaines grâce à la formation,
- d'améliorer les conditions de santé et d'éducation, par la distribution d'eau potable et d'électricité, notamment aux dispensaires et aux écoles,
- de développer une capacité de prise en charge et de gestion participative tant par les femmes que par les hommes.

SOMMAIRE	PAGES
I. CONTEXTE GENERAL ET SECTORIEL ET PROBLEMATIQUE.....	06
1.1. Contextes général et sectoriel.....	06
1.2. Défis et Politiques.....	09
1.3. Problématique.....	10
II. ANCRAGE DU PROJET AUX PRIORITES NATIONALES , AUX PLANS D’ACTIONS ET AUX PROGRAMMES PAYS.....	12
2.1. Ancrage du projet aux priorités et aux plans et programmes nationaux.....	12
2.2. Ancrage avec UNDAF et PNUD.....	15
III. BENEFICIAIRES DIRECTS DU PROJET.....	16
IV. JUSTIFICATION DE LA PARTICIPATION DU PNUD DANS LE PROJET ET ADEQUATION AVEC LES PROGRAMMES OPERATIONNELS ET LES PRIORITES STRATEGIQUES DU PNUD.....	17
V – OBJECTIFS ET RESULTATS PREVUS A LA FIN DU PROJET.....	20
5.1. Objectifs de développement.....	20
5.2. Résultats attendus.....	20
VI. INDICATEURS D’IMPACTS ET PERFORMANCES ATTENDUS POUR LES GROUPES CIBLES.....	21
6.1. Impacts attendus pour les Groupes ciblés : Bénéficiaires finaux.....	21
6.2. Impacts durables des résultats escomptés sur les groupes cibles.....	21
6.3. Poursuite des activités à la fin de l’action.....	22
6.4. Pérennité à court et long terme.....	22
VII. PROGRAMME DE TRAVAIL ET PLANNING DES ACTIVITES.....	22
7.1 – Programme de Travail de mise en œuvre du projet.....	22
7.2. Chronogramme de réalisation des principales activités.....	25
VIII. RENFORCEMENT DES CAPACITES.....	27
IX. COÛT DU PROJET ET MONTAGE FINANCIER.....	28
9.1 – Evaluation du coût du projet.....	28
9.2 – Montage financier du projet.....	33
9.2.1 – Apports du Gouvernement à travers l’APAUS.....	33
9.2.2 – Apports attendus du PNUD.....	33
9.2.3 – Apports de l’Union Européenne pour le projet.....	34
9.2.4 – Apport attendu des bénéficiaires directs.....	34
X. MONTAGE INSTITUTIONNEL DU PROJET.....	43
10.1. Agence d’exécution du projet et tutelle institutionnelle.....	43
10.2. Agence de coopération technique : Programme régional Energie-Pauvreté	44
10.3. Acteurs étatiques des structures déconcentrées régionales et locales.....	44
10.4. Bénéficiaires directs du projet: Femmes et Collectivités locales.....	45
10.5. Autres partenaires et bénéficiaires.....	45

10.6. Equipes d'intervention.....	45
XI. SUIVI EVALUATION DU PROJET.....	46

XII. ANNEXES.....	47
Annexe 1 : Synthèse Résultats Etudes de faisabilité participative dans les localités de la Wilaya de l'Assaba.....	47
Annexe 2 : Synthèse Résultats Etudes de faisabilité participative dans les localités de la Wilaya du Gorgol	56

Liste des Tableaux :	
Tableau 1 : Liste et localisation des localités bénéficiaires du projet.....	16
<u>Tableau 2</u> : Chronogramme de réalisation des principales activités du projet.....	25
<u>Tableau 3</u> : Evaluation et structuration du coût total du projet.....	29
<u>Tableau 4</u> : Evaluation et structuration de l'apport la contre partie gouvernementale dans le financement du projet	35
<u>Tableau 5</u> : Evaluation et structuration l'apport attendu du PNUD dans le financement du projet	37
<u>Tableau 6</u> : Evaluation et structuration de la contribution obtenue de l'Union Européenne pour le projet (Titre Subvention pour Facilité Energie -ACP) ..	40
<u>Tableau 7</u> : Evaluation et structuration apports attendus des bénéficiaires directs du projet.....	42

I. CONTEXTE GENERAL ET SECTORIEL ET PROBLEMATIQUE

1.1 - Contextes général et sectoriel

■ Macroéconomie

La Mauritanie, 1.030.700 km² de superficie territoriale (dont ¾ en région saharienne) et 2,6 millions d'habitants, est caractérisée par une très faible pluviométrie, avec pour conséquences, la prédominance d'écosystèmes dégradés soumis à de fortes érosions hydriques et éoliennes et l'absence réelle de terres productives sur les 3/4 du territoire national (zone aride).

Sur le plan sectoriel, son économie est toujours caractérisée par la prédominance du Secteur rural (Agriculture et Elevage, essentiellement), en tant que principal pourvoyeur d'emplois et de sécurité alimentaire : plus de 50% de la population active et environ 20% du PIB¹.

Le secteur secondaire (Activités minières, Pêche industrielle et Industries manufacturières) fournit 30% du PIB pour un niveau d'emplois de ressources humaines (moins de 2 % de la population active) relativement faible.

Le reste de l'économie, soit environ 50 % du PIB et près de 48 % de la population active, concerne le secteur tertiaire, essentiellement constitué par le commerce d'importation et de distribution, avec cependant une réelle expansion du sous-secteur des services, notamment celui des NTIC².

■ Pauvreté

Le PIB³ par habitant est évalué à 74.576 Ouguiyas⁴, soit 249 \$ US, avec une nette tendance générale à la hausse, notamment à partir de 2005. Toutefois, selon le classement du PNUD⁵, à travers les Indicateurs composites de «Développement Humain Durable - DHD» et de «Pauvreté Humaine, la Mauritanie appartiendrait encore au groupe des «Pays les Moins Avancés – PMA».

L'évolution des indices de la pauvreté (46,3 % en 2000 contre 50 % en 1996, 46,3% en 2000 et 43,7% en 2003) et de l'extrême pauvreté (31,4 % en 2000 contre 32,6 % en 1996, 31,4 en 2000 et 30,56 en 2003) au cours de ces dernières années traduit cependant une réelle tendance à l'amélioration de la situation socio-économique du pays.

■ Secteur de l'Energie

☛ Sous-secteur des Hydrocarbures

Depuis 1998⁶, la situation du sous-secteur des hydrocarbures a fortement évolué en Mauritanie, notamment durant ces trois dernières années.

¹ Indicateurs macroéconomiques de l'ONS

² Nouvelles Technologies d'Information et de Communication

³ - PIB (Produit Intérieur Brut)

⁴ La monnaie nationale ; un 1\$.US = 300 UM en 2002

⁵ - PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement)

⁶ Date de la mise en œuvre de la Lettre de Politique de développement du Secteur de l'Energie en Mauritanie

La poursuite des activités sismiques (avec 05 forages et tests d'exploitation) de Chinguetti a abouti à la déclaration de « commercialité » de ce gisement. Deux autres forages ont permis la découverte d'hydrocarbures dans la structure de « Thiof » plus importante que celle de Chinguetti. Enfin, le puits foré (pélican 1) dans le bloc 7 a permis une découverte importante de gaz naturel. En Mauritanie, il existe des ressources et des réserves prouvées en pétrole, gaz naturel et tourbe. Les premiers résultats significatifs des campagnes sismiques récentes ont révélé l'existence en Mauritanie de gisements de pétrole (30 millions de barils pour deux puits) et de gaz naturel (30 millions de m³). Depuis 2005, la Mauritanie fait partie des pays producteurs de pétrole, avec cependant un niveau de production relativement modeste pour l'instant, moins de vingt milles barils de pétrole brut par an, en moyenne.

La mise en œuvre depuis 1987 de la stratégie sectorielle a donné lieu à un train de mesures pour améliorer et assainir les performances du Secteur : libéralisation des activités d'importation, de stockage et de distribution de produits pétroliers et politique de prix des produits pétroliers établis de façon transparente suivant le coût économique.

Le système d'approvisionnement du pays s'est nettement amélioré avec la construction d'un poste d'accostage en zone protégée, d'une aire de stockage des produits pétroliers à Nouakchott et de pipes de transfert, ainsi que l'achèvement de la construction des cuves du nouveau dépôt d'hydrocarbures de Nouakchott d'une capacité de 60.000 m³ et le renforcement du dispositif de régulation de la distribution par la création de la Commission Nationale des Hydrocarbures (CNH).

• Sous-secteur Electricité

En 1998, la puissance électrique installée en Mauritanie était de 153 MW (Mega Watt) répartis entre 80 MW de la SONELEC⁷ et 73 MW de la SNIM⁸. Le train de mesures lié à la réforme institutionnelle⁹ du secteur de l'Energie et à la privatisation de la SOMELEC¹⁰ a fortement freiné les investissements dans le secteur.

Des reformes importantes, dont certaines sont en cours, ont cependant favorisé un réel développement du sous-secteur Electricité. Le taux de desserte en milieu urbain a nettement progressé, passant de 37,5 % en 2000 à 44,5 % en 2003. Les villes de Nouakchott, Rosso et Kaédi ont été connectées au réseau hydroélectrique de Manantali¹¹ et d'autres opérations pour l'électrification (centrales isolées) de 15 villes chefs-lieux de Moughataa sont en cours de finalisation.

Pour le milieu rural, par contre, le taux d'électrification reste dérisoire, moins d'un pour cent (< 1%) de l'électricité consommée. Cependant, on relève une réelle prise de conscience nationale sur le fait que le service d'électricité est source de progrès social, qu'il facilite

⁷ - (dont 28 MW à Nouadhibou et Zouerate et 20 MW à Nouakchott) pour une production de 280 GWH

⁸ - (dont 56 MW à Zouerate et 17 MW à Nouadhibou) pour une production de 223 GWH dont 203 GWH pour les seuls besoins miniers.

⁹ Avec le PARSEAE (Projet d'appui à la réforme des secteurs de l'Eau, Assainissement et Energie) sous l'égide de la Banque Mondiale

¹⁰ Société mauritanienne d'Electricité

¹¹ - La Mauritanie disposera de 15 % de la production du Barrage de Manantali situé sur le territoire malien (dans le cadre du partage de l'électricité de l'OMVS) ; La puissance installée à Manantali est de 200 MW, pour une production de 800 GWH dont 15 % reviendrait à la Mauritanie.

l'accès aux services de santé et d'éducation et permet la réalisation d'activités productives génératrices de revenus.

☛ Sous-secteur des Energies Nouvelles et Renouvelables et autres sources d'énergie

Energie solaire et éolienne

De par sa position géographique, la Mauritanie bénéficie d'un important gisement solaire et éolien. L'énergie solaire incidente au sol varie entre 3,25 et 6 kwh/m²/jour, pour une durée moyenne d'ensoleillement de 8 heures par jour sur 9 à 10 mois de l'année. Le potentiel éolien, est également très important de par la force du vent et sa régularité tout au long de l'année.

Ces opportunités en énergies solaire et éolienne sont très peu ciblées et exploitées. Ces dernières années (depuis 2000) sont marquées par un certain regain d'intérêt pour l'énergie solaire et éolienne. Quelques applications portent sur l'électrification pour l'éclairage et accessoirement pour la réfrigération, le fonctionnement des appareils audio (radio) et audio visuels (télévision) et le pompage de l'eau au niveau des villages et petites villes provinciales. L'APAUS¹² et l'ADER¹³ constituent les principaux acteurs pour la promotion de l'électrification rurale et la prise à charge de la pré électrification à travers l'utilisation des ENR¹⁴.

Tourbe

Depuis 1985, des tourbières ont été découvertes en Mauritanie et un gisement de 5,3 millions de m³ de réserves géologiques a déjà fait l'objet de tests de traitement par l'Office Mauritanien de Recherches Géologiques.

La production escomptée est évaluée à 651.000 tonnes de tourbe, soit environ 21.000 tonnes/an, pendant 30 ans.

Des études économiques, qu'il convient d'actualiser, font ressortir de bonnes perspectives de rentabilité et de compétitivité de la filière tourbe par rapport à la filière charbon de bois. Mais sur le plan des nuisances, une expertise du MDRE (Ministère du Développement rural et de l'Environnement) à la demande du MMI (Ministère des Mines et de l'Industrie) en 1996, a fait ressortir des impacts environnementaux globalement négatifs (cendres, poussières, etc.).

Pour les résidus agricoles, animaux et autres biomasses

L'utilisation (en l'état ou par compactage, briquetage et/ou carbonisation) des résidus agricoles comme combustibles de substitution aux combustibles forestiers existe en Mauritanie, mais elle est encore très faiblement répandue.

¹² Agence pour l'Accès Universel aux services de base qui est une institution gouvernementale créée par en 2001.

¹³ Agence de Développement de l'Electrification rurale (ONG nationale créée par l'Association des Maires), qui est structure privée reconnue d'utilité publique

¹⁴ Energies Nouvelles et Renouvelables

1.2. Défis et Politiques

■ Principaux défis

Il reste encore beaucoup à faire pour assurer à l'ensemble de la population mauritanienne l'accès adéquat à l'eau potable, à l'électricité, aux télécommunications, à l'éducation de base et aux soins de santé primaire (services de base).

- Les besoins des populations en eau de consommation domestique et pastorale ne sont pas encore totalement couverts. Les zones rurales et périurbaines sont les plus touchées par l'indisponibilité et la difficulté d'accès à l'eau pour la satisfaction des besoins essentiels ;
- L'électrification urbaine et semi urbaine, bien qu'en progression continue, est encore largement en deçà des niveaux requis pour une vie citadine adéquate dans les villes autres que Nouakchott et Nouadhibou. La situation est plus dramatique pour l'électrification rurale, avec moins d'une cinquantaine de villages électrifiés sur un total de plus de 3.000 localités ;
- Le taux de densité téléphonique (hors téléphonie cellulaire) qui est de 0,7 pour cent habitants, reflète une très faible pénétration téléphonique, comparativement aux pays de la sous région ;
- Le développement des secteurs sociaux de base (Santé et Education) reste largement tributaire du faible développement des services régulés et de base que sont l'accès à l'électricité, à l'eau potable et aux télécommunications et NTIC¹⁵.

La Mauritanie, de par ses contraintes économiques, est admise depuis 1998 au groupe des Pays qui bénéficient des Fonds destinés aux pays pauvres et très endettés – (l'initiative PPTE¹⁶).

Pour profiter de cette opportunité, le Gouvernement, avec l'appui de ses partenaires au développement, a élaboré et adopté en 2000, un « Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) à l'horizon 2015 ».

Auparavant, le Gouvernement avait également élaboré et adopté :

- en 1998, « une Déclaration de Politique de Développement des Secteurs Eau et Energie (DPD/EE) » et « une Déclaration de Politique de Développement sectoriel des Postes et Télécommunications – DPD/PTC », et
- en 2002, « une Stratégie Nationale pour le Développement des Technologies Nouvelles ».

Ces Déclarations recèlent les principales bases d'amélioration durable de l'accès des populations à l'énergie, à l'eau potable et aux télécommunications (ces accès étant considérés

¹⁵ NTIC (Nouvelles Technologies d'Information et de Communication)

¹⁶ Pays Pauvres et Très Endettés

à la fois comme des indicateurs et comme des vecteurs de propagation du progrès et d'impulsion de la modernisation du pays).

Le défi actuel de la Mauritanie est d'arriver à réduire significativement la pauvreté, en ramenant son incidence à un taux moyen de 12 % de la population à l'horizon 2015 (cf. CSLP¹⁷/RIM).

La mise en œuvre de la CLCP à partir de 2001 devait accélérer la tendance à l'amélioration des indicateurs de lutte contre la pauvreté.

■ Politiques et résultats poursuivis

Des étapes importantes caractérisent l'évolution des orientations de politiques de développement socio-économique de la Mauritanie depuis 1998 : (i) – l'éligibilité de la Mauritanie aux Fonds PPTE¹⁸ en mars 1999 ; (ii) – l'élaboration et l'adoption d'un Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté – CSLP en 2001, comme aboutissement du processus de préparation d'une stratégie de lutte contre la pauvreté et (iii) – la définition et la mise en œuvre d'une stratégie (à moyen terme) de lutte contre la pauvreté à l'horizon 2004.

Le CSLP est sérié en trois objectifs stratégiques à long terme, quatre grands axes stratégiques et cinq domaines d'actions prioritaires. Il comprend aussi deux objectifs à moyen terme.

Les trois objectifs stratégiques à long terme sont : (i) - ramener la proportion de mauritaniens vivant au-dessous du seuil de pauvreté à 27 % à l'horizon 2001 et à 17 % à l'horizon 2015 ; (ii) - atteindre avant 2015 les objectifs de développement social définis sur la base des différents Sommets mondiaux et (iii) - réduire les disparités spatiales et sociales.

Les quatre grands axes stratégiques sont : (i) – accélération de la croissance économique, (ii) – valorisation du potentiel de croissance et de productivité des pauvres, (iii) – développement des Ressources humaines et promotion de l'accès aux infrastructures essentielles et services de base (iv) – promotion d'un réel développement institutionnel sur une bonne gouvernance et sur la pleine participation de tous les acteurs de la lutte contre la pauvreté.

Les cinq domaines d'actions prioritaires sont : (i) – le Développement rural, (ii) – le Développement urbain des quartiers périphériques des villes, (iii) – l'Education, (iv) – la Santé et (v) – l'Hydraulique.

Les deux principaux objectifs définis pour le moyen terme, à l'horizon 2004 sont : (i) – un taux de croissance économique annuel supérieur à 6 %/ an sur la période et (ii) – la diminution de l'incidence de la pauvreté à moins de 39 % et celle de l'extrême pauvreté à 22 %.

1.3 – Problématique

La Mauritanie souscrit à l'Objectif Universel : Accès de tous (Accès universel) à l'Eau potable, à l'Electricité, aux Télécommunications et Nouvelles Technologies d'Information et de Communication (NTIC).

¹⁷ CSLP (Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté)

¹⁸ - PPTE : Pays Pauvres et Très Endettés

La Mauritanie, à l'instar des autres pays du Monde, a également souscrit aux « Objectifs du Millénaire pour le Développement – OMD ».

Cependant, la Mauritanie, avec sa superficie territoriale et la densité et répartition de ses habitants¹⁹, est constituée essentiellement de zones d'habitations (villes, villages, quartiers péri urbains, hameaux, etc.) où, pour des raisons économiques ou géo démographiques, un service d'approvisionnement en eau, électricité ou télécommunications et NTIC ne peut être rentabilisé dans l'immédiat.

En effet :

- ▶▶ Plusieurs zones géographiques d'habitations n'offrent encore que de très faibles perspectives de rentabilisation économique et financière des offres de services payant d'approvisionnement en eau potable, en électricité et / ou en télécommunications et NTIC (zone de marché non porteur de rentabilité et d'équilibre financier pour un investisseur privé).
- ▶▶ La majorité des mauritaniens, ruraux comme urbains, n'ont pas encore un niveau de revenu monétaire ou de pouvoir d'achat pour payer les services d'approvisionnement en eau potable, électricité et / ou télécommunications et NTIC à des prix qui soient à la mesure des coûts d'investissement et des charges d'exploitation.
- ▶▶ La subvention totale ou partielle de la consommation à travers les finances publiques n'apparaît pas comme une option durable et pertinente dans un pays, comme la Mauritanie, caractérisé par une réelle tendance structurelle aux déficits de finances publiques et par de réels besoins de financement des investissements productifs.
- ▶▶ Pour des raisons de survie, le secteur privé n'intervient pas, de sa propre initiative, dans des zones de marché non porteur de rentabilité et d'équilibre financier.

Comment faire, pour qu'à terme, l'ensemble des localités et l'ensemble des populations mauritaniennes aient accès à l'eau potable, à l'électricité et aux télécommunications et NTIC, à des prix abordables pour les utilisateurs et rémunérateurs pour les fournisseurs de ces services ?

La plate forme multifonctionnelle constitue pour une catégorie de localités et de population une meilleure option adaptée au contexte pour la résolution des problèmes de la surcharge de travail des femmes, l'accès simultané à la force motrice d'allègement des travaux des femmes²⁰, à l'électricité²¹, à l'eau potable²² et aux NTIC²³.

¹⁹ - La densité de sa population est l'une des plus faibles de l'Afrique, voire du Monde (avec seulement 2,5 habts/km², en moyenne) et, de surcroît, très inégalement répartie entre la partie Nord / Zone saharienne du pays (0,4 habts/km²) et la partie Sud / Zone sahélo-saharienne (20 habts/km²).

²⁰ A travers le moulin, la décortiqueuse et la presse à huile

²¹ A travers un alternateur couplé à la force motrice du moulin

²² A travers la fourniture de l'électricité nécessaire au fonctionnement des pompes à eau

²³ A travers la fourniture de l'électricité nécessaire pour charger les batteries de téléphone portable, pour la marche des équipements informatiques, etc.

II. ANCRAGE DU PROJET AUX PRIORITES NATIONALES, AUX PLANS D' ACTIONS ET AUX PROGRAMMES PAYS

2.1 - Ancrage du projet aux priorités et aux plans et programmes nationaux

■ Politiques et Stratégies nationales d'attache du projet

La Mauritanie a élaboré et adopté en 2000 « une Stratégie nationale de promotion de l'Accès Universel aux Services essentiels comme l'eau, l'électricité, les télécommunications et NTIC » ; et crée à cet effet, deux Institutions que sont l'Autorité de Régulation Multisectorielle (ARM) et l'Agence de Promotion de l'Accès Universel aux Services Régulés et de Base (APAUS).

L'accès universel à ces services essentiels est considéré par le Gouvernement comme un axe important pour atteindre les objectifs généraux de développement économique et social du pays et d'équité entre tous les mauritaniens

La mise en œuvre de cette stratégie particulière est confiée à l'Agence pour la Promotion de l'Accès Universel aux Services régulés et de base (APAUS) – créée par ordonnance n° 2001 du 27 juin 2001.

L'APAUS a ainsi pour objectif statutaire : « d'arriver à la mise en place des conditions propices à l'émergence d'initiatives privées, qui peuvent garantir à l'ensemble des populations (notamment des plus démunies et défavorisées) l'accès permanent à l'eau potable, à l'électricité et aux télécommunications ».

Cet objectif de partage et d'équité entre tous les mauritaniens (Approche genre et discrimination positive) traduit la spécificité de la mission de l'APAUS par rapport à celles dévolues aux Structures traditionnelles publiques et/ou privées qui interviennent dans les secteurs Eau, Electricité et Télécommunications.

La stratégie nationale d'accès universel aux services participe à l'ensemble des quatre grands axes du CSLP (Accélérer la croissance économique, Valoriser le potentiel de croissance et de productivité des pauvres, Développement des Ressources Humaines et accès aux infrastructures essentielles et Promouvoir un réel développement institutionnel sur une bonne gouvernance et sur la pleine participation de tous les acteurs de la lutte contre la pauvreté).

Les principaux objectifs de cette Stratégie sont :

- ▶ Assurer la couverture des besoins du pays et la disponibilité des services essentiels (électricité, eau potable et télécommunications) pour l'ensemble des populations;
- ▶ Ouvrir progressivement l'accès des pauvres et des populations enclavées aux services essentiels par une politique de promotion du secteur privé, et
- ▶ Créer un environnement concurrentiel et de contrôle des prix et d'asseoir les bases pour une meilleure régulation de l'accès à ces services essentiels.

Les sept principaux axes stratégiques définis à cet effet par le Gouvernement pour l'accès, à l'horizon 2015, de tous les Mauritaniens, aux services de l'eau, de l'électricité, des télécommunications, etc. sont :

- ▶ la délégation totale au secteur privé des services de l'eau, de l'électricité et des télécommunications ;
- ▶ la promotion de l'accès simultanée à ces services à travers des solutions techniques et d'exploitations intégrées;
- ▶ l'initiation des actions pilotes dans des zones tests ;
- ▶ la révision du cadre légal et réglementaire pour favoriser une dynamique de partenariat public privé ;
- ▶ la mise en œuvre des conditions de la généralisation du dispositif par l'Agence (mise à niveau et extension de la desserte sur l'ensemble du territoire ; appui au secteur privé ; actions pilotes d'intégration de technologies ; programmation locale et nationale de l'accès universel ; études économiques et techniques ; montages de dispositifs de suivi ; etc.) ;
- ▶ la mise à niveau des infrastructures et des équipements pour une continuité de service et une préparation à la délégation des services au secteur privé ;
- ▶ la mise en œuvre d'une phase transitoire (concessions sectorielles ou bi sectorielles) pour préparer à la phase dite de délégation globale.

L'Agence (APAUS) a pour objectif essentiel : « la mise en place des conditions propices à l'émergence d'initiatives, en particulier privées, qui peuvent garantir aux populations l'accès permanent à ces biens et services ».

A ce titre, l'APAUS participe à la matérialisation des orientations définies dans les DPD/EE²⁴ et DPD/PTC²⁵ et le CSLP pour la promotion du développement des Secteurs Eau, Electricité, Télécom et NTIC.

Elle assure l'intermédiation nécessaire entre l'Etat et le secteur privé pour que ce dernier soit à même d'assurer le relais du désengagement de l'Etat des fonctions opérationnelles de fournitures de ces services essentiels.

Pour cela, elle (APAUS) cible en priorité les populations les plus défavorisées par leur extrême pauvreté ou leur extrême enclavement géographique : Zones où les conditions générales de marché attractif ne sont pas encore réunies pour intéresser le secteur privé.

L'objectif de cette phase pilote est le développement d'une initiative nationale permettant la démonstration de l'efficacité de l'approche plate-forme multifonctionnelle pour réduire la pauvreté en zone rurale à travers la disponibilité d'une force motrice pour alléger les femmes et de l'électricité avec ses utilisations diverses, pour l'éclairage, le pompage de l'eau, la marche des appareils (téléphones, postes de soudures, télévision, etc.).

■ Plans et Programmes d'attache du projet

Pour atteindre cet objectif, l'APAUS a d'abord initié un Plan d'actions intérimaire 2003-2005, pour assurer une première phase de démarrage de ses activités (Phase d'Installation et d'Elaboration de son Approche méthodologique et de ses Outils d'intervention).

²⁴ - DPD/EE (Déclarations de Politiques de Développement des Secteurs Eau et Energie – 1998)

²⁵ - DPD/PTC (Déclarations de Politiques de Développement sectoriel des Postes et Télécommunication – 2000)

Le Programme d'actions opérationnel 2005 – 2015, en cours, fait suite au Plan d'actions intérimaire et marque la fin de la phase initiale de développement de l'APAUS. Il matérialise la Stratégie nationale d'Accès Universel aux Services de base et constitue l'instrument essentiel de l'opérationnalisation adéquate de la mission de l'APAUS. A ce titre, il constitue un important instrument de planification des opérations de l'APAUS sur le court, moyen et long terme.

Il a comme principales références : (i) - les préoccupations gouvernementales qui ont présidé à la création de l'Autorité de Régulation Multisectorielle (ARM) et de l'Agence de Promotion de l'Accès Universel aux Services régulés et de base (APAUS), (ii) - les missions assignées à l'Agence, et (iii) - les objectifs généraux et sectoriels du CSLP, de la DPD/EE, de la DPD/PTC et de toutes autres références de même portée pour les secteurs sociaux (Santé et Education) ainsi que les CDMT²⁶ des secteurs Eau, Energie, Télécommunications, etc.

Il vise à terme, de contribuer significativement à la réalisation des objectifs à long terme du CSLP, de la DPD/EE, de la DPD/SPTC, etc. à l'horizon 2015, en matière d'accès à l'eau potable, à l'électricité, aux télécommunications et NTIC, aux soins de santé primaire et à l'éducation de base.

Le Programme d'Actions opérationnel 2005 – 2015 est subdivisé, de façon horizontale, en cinq (05) Composantes distinctes, mais organiquement liées.

Programmes d'Actions Opérationnel 2005 - 2015	→	Composantes I : Programme de communication d'information et de sensibilisation sur les enjeux et la stratégie d'accès universel
	→	Composante II : Etudes diagnostics de base, cadres référentiels et outils d'intervention
	→	Composante III : Formation des ressources humaines et développement des capacités nationales
	→	Composante IV : Réalisations physiques sur le terrain
	→	Composante V : Suivi évaluation

La composante investissements (ou réalisations physiques sur le terrain) concerne l'électrification, l'approvisionnement en eau potable, les télécommunications et NTIC ; ainsi que l'ensemble des actions et mesures d'accompagnement.

La composante I traduit la première mission de l'APAUS, à savoir, le plaidoyer pour l'Accès Universel afin de promouvoir et généraliser l'Accès aux services de base par le développement du partenariat public privé.

La composante II est le prolongement des actions initiées par l'APAUS depuis le Plan d'Action Intérimaire à Moyen Terme (PAI/MT 2003 –2005), concernant les études d'investigations pour la connaissance du milieu et les études d'élaboration du cadre d'intervention et des outils et référentiels techniques et opérationnels.

La composante III est consacrée au développement des capacités nationales à travers un programme de formation des ressources humaines des secteurs privé, public, etc.

²⁶ Cadre de Développement à Moyen Terme

La composante IV (réalisations physiques sur le terrain) poursuit et développe les actions initiées dans la phase précédente (PAI/MT - 2003-2005). Elle comprend une série de :

- ▶ Projets d'appui aux initiatives collectives et privées d'Accès aux Services régulés (Electricité, Eau potable et Télécommunications) – l'installation de plate forme multifonctionnelle comme réponse appropriée à l'attente des populations défavorisées fait partie de cette sous composante d'appui aux initiatives locales.
- ▶ Programmes de Concessions communales d'Accès Universel aux Services,
- ▶ Projets de mise à niveau des infrastructures, et
- ▶ D'Appuis divers aux secteurs privé et public (dont Communes rurales) pour le développement du partenariat public privé pour l'Accès Universel aux Services régulés et de base.

La composante V est consacrée à la définition et à la mise en œuvre des mécanismes de supervision et de suivi évaluation de la mise en œuvre du Programme d'Actions.

Ces cinq composantes traduisent ensemble les axes de la stratégie nationale en matière d'Accès Universel, à savoir la mise en œuvre des conditions de la généralisation du dispositif d'accès universel par l'Agence.

2.2. Ancrage avec UNDAF et PNUD/RIM

Ce projet traduit bien la « stratégie de petits pas », adoptée par le bureau du PNUD sur des opérations bien ciblées. Il s'inscrit dans le même cadre que le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (UNDAF), à savoir le Cadre stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP).

En effet, le CSLP est au niveau national le cadre stratégique et programmatique qui détermine l'ensemble des choix socio-économiques et l'allocation des ressources. Ce cadre qui a guidé la préparation de l'UNDAF est aussi celui qui a guidé à la préparation de ce projet.

Le Bilan commun de pays (CCA) a fait ressortir cinq contraintes majeures, liées à la base économique, à la dynamique démographique, à l'environnement, au faible niveau de développement et aux capacités institutionnelles. L'analyse causale approfondie de ces contraintes lors de la préparation de l'UNDAF a conduit à retenir quatre axes stratégiques d'intervention : a) la promotion et le renforcement de la gouvernance et des droits de l'homme; b) la lutte contre la mortalité maternelle et infanto juvénile; c) l'éducation et la formation; et d) la réduction de la pauvreté par une gestion durable de l'environnement, la sécurité alimentaire et l'accès aux ressources.

De ces quatre axes, deux (« a » et « d ») sont particulièrement pertinents pour le mandat du PNUD et justifient les activités proposées pour le programme 2003-2008. Ce projet s'inscrit notamment dans l'axe (d), à savoir, la réduction de la pauvreté.

L'objectif stratégique des agences des Nations Unies est de combattre la pauvreté prioritairement en milieu rural par des actions concertées de gestion durable de l'environnement, de la sécurité alimentaire et d'accès aux ressources et moyens de production. Les actions du PNUD s'inscrivent dans les domaines retenus comme prioritaires dans l'UNDAF : l'environnement, l'énergie, l'accès des pauvres aux moyens de production et les capacités financières et humaines des communes à lutter contre la pauvreté.

La stratégies de partenariat et de mobilisation des ressources sur laquelle s'appuie ce projet s'inscrit dans le cadre de l'UNDAF et vise essentiellement à tirer parti des compétences démontrées par le PNUD, en particulier dans la conduite d'actions pilotes sur le terrain permettant d'innover dans ces domaines et de nourrir le plaidoyer du PNUD.

Dans ce dernier cas, ce projet est un exemple de programme à « coûts partagés », avec le Gouvernement à travers les ressources de l'APAUS²⁷, mais aussi avec l'Union Européenne qui co finance le projet à travers une ligne de subvention accordée à l'APAUS au titre de « la Facilité ACP –UE pour l'Energie –Action dans les ACP » pour l'électrification d'une vingtaine de localités rurales (dans Guidimakha, Trarza, Hodh El Garbi et Hodh El Chargui) avec une composante « installation de neuf plateformes multifonctionnelles dans neuf localités ciblées²⁸ de par la charge de travail des femmes pour les travaux domestiques».

III. BENEFICIAIRES DIRECTS DU PROJET

Les bénéficiaires directs de ce projet sont d'environ 25 000 habitants répartis entre 18 localités rurales des Wilaya de l'Assaba, Guidimakha et Gorgol.

Tableau 1 : Liste et localisation des localités bénéficières du projet

Zones ciblées	Bénéficiaires	
	En nombre de localités	En nombre de populations
Localités de la zone d'Assaba : (Rachid, Kouroudjel, Venhiely/Boudaraa, Nouamleine, Dissague et Amrejel)	6	7 400
Localités de la zone de Gorgol : (Sylla, Moït El Bir et Chwekle)	3	2 960
Localités de la zone de Guidimakha : (Godiewel, Arr (2), Sagné Diéry, Taghoutalla (2), Techtaya et Wompou (2).	9	14 500
TOTAL	18	24 860

En somme, les bénéficiaires du projet sont les suivants :

► Les femmes,

Les femmes en tant que groupe particulièrement actif pour tout ce qui a trait notamment à l'approvisionnement en eau potable et les autres corvées domestiques. Les femmes et les enfants tireront un avantage réel du projet à travers la disponibilité d'une force motrice et de l'électricité pouvant servir à l'amélioration de la qualité de l'eau, à l'éclairage et à l'accès aux télécommunications. La qualité des services sociaux de santé et d'éducation en serait également améliorée.

²⁷ L'APAUS bénéficie d'une subvention de 2,5 millions d'Euro de « la Facilité ACP –UE pour l'Energie –Action dans les ACP » pour l'électrification de 20 localités rurales réparties entre Guidimakha, Trarza, Hod El Chergie et Hodh El Chargui ?

²⁸ Pour un coût global de l'ordre de 106 000 Euro sur les 2,5 millions d'Euro de subvention accordée à l'APAUS pour l'électrification rurale

► Environnement

Le projet veillera à ce que les mesures d'atténuation des effets négatifs (maladies hydriques, etc.) liés à l'eau soient pris en compte. L'électricité comme substitut aux moyens traditionnels d'éclairage à la bougie, au pétrole lampant et au bois de chauffe contribuera à la préservation de l'environnement

► le secteur privé national et l'Etat

Les entreprises privées (PME) fournisseurs et prestataires locaux de services (gestionnaire de PTF, ouvriers maintenanciers et réparateurs, artisans installateurs, etc. seront bénéficiaires, notamment à travers l'approche de l'APAUS qui consistera à une plus grande responsabilisation du secteur privé pour assurer le relais du désengagement de l'Etat des aspects opérationnels en matière d'approvisionnement en eau, énergie et les télécommunications

IV. JUSTIFICATION DE LA PARTICIPATION DU PNUD DANS LE PROJET ET ADEQUATION AVEC LES PROGRAMMES OPERATIONNELS ET LES PRIORITES STRATEGIQUES DU PNUD

■ Pertinence de la proposition au regard des besoins et des contraintes du pays

En Mauritanie, l'électrification concerne moins d'un pour cent (<1%) des localités rurales.

Le service d'électricité en milieu rural est source de progrès social. Il facilite notamment l'accès aux meilleurs services de santé et d'éducation. Il permet la réalisation d'activités productives génératrices de revenus et favorise le développement économique et social du monde rural. Par conséquent, il constitue un important chantier pour les investissements en Mauritanie.

C'est dans ce contexte que s'inscrit cette démarche de « l'Agence Pour la Promotion de l'Accès Universel aux Services de Base (APAUS) », pour solliciter les subventions du PNUD en complément des ressources déjà mobilisées à travers les subventions de l'Union Européenne pour « Facilité Energie ACP.

L'accès à l'électricité, en tant que facteur déterminant de l'amélioration de la qualité de vie des populations, contribuera à l'accroissement de la productivité économique des populations et à la création de revenus supplémentaires. Le cadre, la qualité et les conditions de vie des populations (notamment des femmes et des enfants) des localités ciblées en seront améliorés.

La présence de l'électricité en quantité et qualité suffisantes à travers les plate formes multifonctionnelles favorisera son utilisation pour des activités économiques artisanales et agricoles génératrices d'emplois rétribués et de revenus monétaires dans ces zones défavorisées où, d'une façon générale, très peu d'opportunités d'emplois productifs existent en réalité.

L'accès simultané à l'eau potable, à l'électricité et aux télécommunications constitue partout une source de progrès social et de bien être. L'approche de l'Agence (APAUS) privilégie, chaque fois que cela est possible cet accès simultané à ces services de base à travers des systèmes intégrés d'électrification et d'adduction d'eau potable, notamment. Cette démarche favorise l'optimisation des installations et l'efficacité des investissements.

Ainsi, ce projet contribuera à la stimulation du potentiel de croissance et de productivité des pauvres, à la réduction de la pauvreté et au développement socio-économique durable de la Mauritanie grâce à l'accès d'un plus grand nombre de ses populations et de ses localités à l'électricité, à la force motrice, à l'eau potable, etc.

Ses objectifs recourent les préoccupations nationales inscrites dans la Déclaration de Politique de Développement des Secteurs Eau et Energie (DPD/EE).

Ils traduisent aussi la vision stratégique à long terme du Cadre Stratégique de Lutte Contre la Pauvreté (CSLP) en Mauritanie (à savoir : Réduire le seuil de pauvreté ainsi que les disparités sociales et spatiales entre Mauritaniens) et les objectifs du millénaire.

L'introduction de la plate-forme dans un village est une réponse particulièrement appropriée pour sortir du piège énergie pauvreté ;

Ses effets sont :

- de mettre à disposition des femmes une source d'énergie dont elles ont la propriété et la maîtrise,
- de libérer les femmes de certaines corvées longues, pénibles et non productives (eau, pilage...), de leur conférer des revenus supplémentaires propres donc un statut plus indépendant et une responsabilité sociale et économique accrue. Cette promotion économique et sociale des femmes a des effets positifs sur la situation économique et sociale de l'ensemble des communautés,
- de stimuler la création, le développement et/ou la modernisation d'autres activités artisanales dans les villages. Elle permet également de valoriser la production agricole (décorticage, scierie, pressage du karité et du pourghère),
- de dynamiser l'économie et les structures sociales rurales,
- d'accroître et de diversifier les sources de revenus en amont et en aval des activités de transformation alimentaire,
- de renforcer les capacités humaines grâce à la formation,
- d'améliorer les conditions de santé et d'éducation, par la distribution d'eau potable et d'électricité, notamment aux dispensaires et aux écoles,
- de développer une capacité de prise en charge et de gestion participative tant par les femmes que par les hommes.

La plate-forme multifonctionnelle, en introduisant l'énergie mécanique et électrique dans les villages, permet en effet d'améliorer les conditions de vie en se substituant à la force motrice humaine, notamment par les gains de temps et d'énergie que cet équipement permet et l'augmentation des revenus qui en découle. L'éclairage et l'alimentation en eau ont aussi des conséquences immédiates sur la santé et l'éducation.

La particularité de l'approche plate-forme multifonctionnelle réside dans sa capacité à mettre à la disposition des bénéficiaires au sein des communautés rurales différents outils permettant de lutter efficacement contre plusieurs dimensions de la pauvreté qui les touche. Cet équipement répond d'une part à la demande des populations rurales, tant par les services rendus, que son coût et sa conception technologique simple, et d'autre part aux capacités techniques et financières de l'offre du secteur privé.

Les besoins des populations ciblées ont été clairement identifiés et définis lors des études diagnostics réalisées par l'Agence (sur fonds propre) entre 2001 et 2005. Les propositions pour répondre à ces besoins ont été également formulées lors des études de faisabilité techniques et socio-économiques réalisées par l'Agence (sur fonds propre) à travers les Bureaux d'études entre 2001 et 2005. Il en est de même pour les dossiers de plan d'exécution (ces différents documents et référentiels sont annexés à la présente demande).

■ Pertinence de la proposition au regard des plans et stratégies du pays

En Mauritanie, l'accès aux services de base (Eau, Electricité et Télécommunications et TIC) fait l'objet d'une Stratégie (Stratégie Nationale pour l'Accès Universel aux Services de base - SNAUS) particulière dont la mise en œuvre est confiée à l'Agence de Promotion de l'Accès Universel aux Services (APAUS), créée à cet effet par l'Ordonnance n°2001-06 du 27 juin 2001.

Cette stratégie participe également aux orientations de politiques de développement et de plans d'investissements sectoriels adoptés par le gouvernement et basés notamment sur le désengagement de l'Etat des fonctions opérationnelles, la promotion du secteur privé, la politique de libéralisation des services essentiels, la décentralisation et responsabilisation des acteurs locaux, la promotion des femmes. Ces orientations et objectifs sont définis dans : a) - Stratégie de lutte contre la pauvreté ; b) - Déclaration de politique pour le développement des secteurs de l'eau et de l'énergie (28 septembre 1998) ; c) - Déclaration de politique sectorielle des postes et télécommunications (22 mars 1998).

Dans le domaine de l'électrification en particulier, la stratégie nationale d'Accès Universel aux services de base, à travers l'APAUS contribue à : a) - améliorer de façon constante l'accès des catégories défavorisées à l'électricité ; b) - assurer l'indépendance financière du secteur vis à vis des subventions de l'Etat ; c)- atteindre des taux d'électrification urbaine, semi urbaine et rurale de plus en plus important; et d) - réduire à l'horizon 2015 le nombre des populations n'ayant pas accès à l'électricité.

■ Valeur ajoutée de l'action et Effets multiplicateurs potentiels

La valeur ajoutée de l'action proposée réside d'abord dans le fait qu'elle concerne les populations des zones d'exclusion (pauvres parmi les plus pauvres) où le pouvoir d'achat ne permet pas d'appliquer une tarification de l'électricité à la mesure du coût réel de réalisation des infrastructures d'approvisionnement de service d'électricité.

Les principaux effets multiplicateurs attendus du projet sont pour l'essentiel :

- ▶ Développement des capacités locales et Maîtrise d'ouvrage de la gestion technique et économique des infrastructures de service d'électrification (à travers la plate forme multi fonctionnelle) grâce à la formation des ressources humaines et l'apparition de nouveaux métiers notamment pour les populations rurales (réparateurs, maintenanciers, gestionnaires, agents releveur et recouvreur, gestionnaires, etc.) ;

- ▶ Accès à l'électricité pour augmenter le niveau et la qualité de vie des populations, choses qui favorisent par ailleurs le développement d'autres activités économiques.

V – OBJECTIFS ET RESULTATS PREVUS A LA FIN DU PROJET

5.1 – Objectifs de développement

L'objectif de développement poursuivi par le projet est : la Stimulation du potentiel de croissance et de productivité des pauvres, la Réduction de la pauvreté et le Développement socio-économique durable de la Mauritanie grâce à l'accès de 25 000 habitants de 18 localités rurales aux services de base de l'énergie à travers les plates-formes multifonctionnelles d'allègement des travaux des femmes.

Cet objectif rentre dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'actions (2005 - 2015) de l'APAUS en rapport avec la Stratégie nationale d'accès universel aux services de base et le Cadre stratégique national de lutte contre la pauvreté (CSLP) en Mauritanie

Il recoupe les préoccupations nationales inscrites dans la Déclaration de Politique de Développement des Secteurs Eau et Energie (DPD/EE) : Elargissement de l'accès aux services publics de l'eau et de l'énergie.

Il traduit aussi la vision stratégique à long terme du Cadre Stratégique de Lutte Contre la Pauvreté (CSLP) : Réduire le seuil de pauvreté ainsi que les disparités sociales et spatiales entre Mauritaniens.

Il contribue à la stimulation du potentiel de croissance et de productivité des pauvres, à la réduction de la pauvreté et au développement socio-économique durable de la Mauritanie grâce à l'accès d'un plus grand nombre de ses populations et de ses localités à la force motrice et à l'électricité (avec un effet d'entraînement pour l'accès à l'eau potable et aux télécommunications et nouvelles technologies d'information et de communication (NTIC)

Cet objectif général de développement est sérié en trois (03) objectifs intermédiaires ou spécifiques distincts, mais organiquement liés, à savoir :

▶ Objectif intermédiaire ou spécifique 1 : Promouvoir et généraliser l'accès à l'Electricité et en Améliorer le niveau de vie et de revenus des populations ciblées à travers l'émergence d'activités économiques locales productives et créatrices d'emplois rétribués et de revenus monétaires

▶ Objectif intermédiaire ou spécifique 2 : Promouvoir le développement du genre groupe vulnérable (femmes et enfants) à travers la diffusion des "plateformes multifonctionnelles" pour l'allègement des travaux des femmes (Moulin, décortiqueuse, presse, etc.);

▶ Objectif intermédiaire ou spécifique 4 : Renforcement des capacités techniques et organisationnelles des bénéficiaires, Responsabilisation des bénéficiaires et acteurs locaux et Gestion durable des infrastructures d'électrification et des équipements d'allègement des travaux des femmes.

5.2 – Résultats attendus

Les cinq (05) principaux résultats attendus du projet sont :

1. Cadres organisationnels et de concertation (superstructures) pour la réalisation des infrastructures et la gestion durable des équipements et services de la plate forme multifonctionnelle définis et fonctionnels ;

2. Réseaux et services performants et adaptés de force motrice (d'allègement des femmes) et de production et distribution de l'électricité fournie par la plate forme dans les 18 localités ciblées installés et fonctionnels, à raison de : un micro réseau et service par localité;
3. Partenariats publics privés pour la fourniture, l'exploitation et la gestion technique et commerciale des services de la plate forme multifonctionnelle mis en place et fonctionnels (avec un réseau d'ouvriers artisans installateurs, d'ouvriers maintenanciers, de fournisseurs de pièces détachés, etc.) ;
4. Allègement des travaux des femmes et promotion socio-économique du genre à travers la formation, la responsabilisation des femmes dans la gestion durable des plateformes multifonctionnelles et la création des opportunités d'emplois productifs et de revenus monétaires pour les femmes, notamment;
5. Amélioration des services d'approvisionnement en eau, de santé et d'éducation à travers l'électrification des systèmes d'exhaure et des infrastructures de santé et d'éducation.

VI – INDICATEURS D'IMPACTS ET PERFORMANCES ATTENDUS POUR LES GROUPES CIBLES

6.1 – Impacts attendus pour les Groupes ciblés : Bénéficiaires finaux

Le dispositif de suivi évaluation du projet s'appuiera sur des indicateurs d'impacts, traduisant les niveaux qualitatifs et quantitatifs de desserte, de couverture géographique et d'accessibilité (financière) aux services offerts par les plate formes multifonctionnelles pour l'allègement des travaux des femmes, l'accès à l'électricité pour l'approvisionnement en à l'eau potable, l'éclairage, et les divers usages (charge batterie, poste de soudure, etc.).

Ces indicateurs feront ressortir, tant du point de vue quantitatif que qualitatif, la contribution du projet dans la réalisation des objectifs : (i) - du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté en Mauritanie à l'horizon 2015, (ii) – du Millénium, (iii) – des Déclarations de Politiques de Développement des Secteurs Eau, Energie, etc.

Ils (indicateurs) font ressortir, en somme, l'impact réel de la mise en œuvre de ce projet sur le « Développement Humain Durable » en Mauritanie.

La pertinence de la Stratégie et la réussite de sa mise en œuvre serviront de référence pour des applications éventuelles dans d'autres régions du pays aux caractéristiques socio-économiques similaires (zones défavorisées).

6.2 - Impacts durables des résultats escomptés sur les groupes cibles

L'impact sur les groupes cibles apparaîtra à travers :

1. l'accès des populations pauvres et défavorisées à la force motrice et à l'électricité ;
- 2 – l'amélioration de la qualité de vie;
- 4 – le gain de ressources financières supplémentaires, grâce à l'utilisation des services des plates formes multifonctionnelle;

- 5 – le renforcement du tissu économique local (création d'emplois et de nouveaux métiers) et accroissement des capacités locales en matière de gestion des systèmes et infrastructures d'allègement et d'électrification ;
- 6– le développement des capacités techniques et organisationnelles des bénéficiaires : populations, Collectivités locales, Structures étatiques déconcentrées ou provinciales, secteur privé national, etc.

6.3 . Poursuite des activités à la fin de l'action

Les cinq principaux facteurs de durabilité de l'Action sont : a) - Formation et l'encadrement des acteurs bénéficiaires du projet ; b) - Développement des capacités techniques et opérationnelles des acteurs bénéficiaires du projet; d) - Mise en œuvre des mécanismes de restauration de l'équilibre financier de l'exploitation; et e) – Paiement des services de la plate forme (force motrice et électricité) par les usagers pour couvrir les coûts de renouvellement des investissements et les charges récurrentes de gestion.

6.4 – Pérennité à court et long terme

Les trois principaux facteurs de durabilité de l'Action sont :

- 1 – le développement des capacités techniques et organisationnelles des bénéficiaires (les femmes notamment) et la maîtrise d'ouvrage pour une gestion durable des services des plates formes multifonctionnelles ;
- 2 - le développement des capacités techniques et opérationnelles du Secteur privé national et la maîtrise d'ouvrage de la réalisation des plate formes et la maintenance des équipements ;
- 3 – l'équilibre financier de l'exploitation de la gestion des PTF.

VII. PROGRAMME DE TRAVAIL ET PLANNING DES ACTIVITES

7.1 – Programme de Travail de mise en œuvre du projet

1. Constitution de bases de données techniques et socio-économiques sur les 18 localités bénéficiaires restantes pour le choix de la configuration des PTF à installer. Ces activités seront réalisées avec l'appui de consultants et bureaux d'études nationaux ayant déjà reçu la formation requise à travers l'expertise internationale du PREP (Programme Régional Energie-Pauvreté du PNUD) :

- ☛ Activité 1 : Réalisation de neuf (09) Etudes de faisabilité participative (EFP) des PTF dans neuf (09) localités, dont 3 dans l'Assaba et 6 dans le Guidimakha (en complément aux neuf (09) EFP déjà réalisées en 2007 avec l'appui financier et opérationnel du PNUD et PREP.

2. Réalisations physiques d'infrastructures :

- ☛ Activité 2: Identification et formation de neuf (09) artisans installateurs de PTF avec l'appui des formateurs sous régionaux du PREP ;
- ☛ Activité 3: Fabrication de l'abri pour le PTF

- ☛ Activité 4: Achats sur le marché national des équipements constitutifs des différents modules configurés de PTF ;
- ☛ Activité 5: Fabrication et Installation de 18 PTF (dont prioritairement 9 PTF de démonstration, 6 dans l'Assaba et 3 dans le Gorgol) ;
- ☛ Activité 6: Installations et mise à niveau des infrastructures de cinq (05) micro réseaux d'AEP utilisateurs de l'électricité de la PTF dans cinq localités ;
- ☛ Activité 7: Installation de 18 micro réseaux d'éclairage public utilisateurs de l'électricité de la PTF dans 18 localités

3. Mise en place de capacités techniques et organisationnelles des bénéficiaires

- ☛ Activité 8: Identification et formation de neuf (09) ouvriers maintenanciers et réparateurs de PTF, de 36 meuniers (ières) avec l'appui des formateurs sous régionaux du PREP ;
- ☛ Activité 9: Création d'un réseau national et régional d'artisans installateurs et d'ouvriers maintenanciers ; et appui en petits matériels constitutifs du trousseau initial de petits outils ;
- ☛ Activité 10: Formation des femmes/bénéficiaires directes du projet en gestion techniques et économique des PTF avec l'appui des formateurs sous régionaux du PREP ;
- ☛ Activité 11: Mise en place d'un schéma de maintenance / réparation ;
- ☛ Activité 12: Mise en place d'un circuit d'approvisionnement en pièces de rechange (8 dépôts-ventes de pièces opérationnels, qualité et disponibilité des pièces suivies,...). avec l'appui du PREP ;
- ☛ Activité 13: Mise en place / Adaptation des outils de gestion de la PTF, de suivi de la PTF et des artisans avec l'appui du PREP.

4. Maîtrise d'ouvrage globale de la mise en œuvre du projet par l'APAUS.

- ☛ Activité 14: Elaboration et mise en œuvre des cahiers des charges de chaque catégories d'acteurs et des modalités pratiques de gestion (PREP, APAUS, Groupement des femmes, Commune d'attache de la localité, Ouvriers maintenanciers, Meuniers, etc.) et sensibilisation des acteurs sur leurs missions respectives ;
- ☛ Activité 15: Développement de partenariat pour créer des synergies autour de la PTF et optimiser techniquement sa conception ;
- ☛ Activité 16: Formation du personnel technique de l'APAUS impliqués dans le projet PTF dans divers domaines d'intérêt pour le développement du projet à travers des séminaires et formations sous régionaux du PREP et les voyages d'études ;
- ☛ Activité 17: Mise en place de trois **Cellules Régionales d'appui conseil (CRAC)**, une par zone ou région d'intervention (Assaba, Gorgol et Guidimakha) relayées par des ONGs locales capables d'assurer la coordination de la mise en place et l'appui aux entreprises PTF et du réseau de prestataires privés, d'opérer dans les cadres de concertation de la zone, et de communiquer les indicateurs de performance au niveau de la zone aux parties prenantes et au réseau national

- ☛ Activité 18: Mise en place d'une Unité de coordination nationale (UCN/APAUS) du projet au sein de l'APAUS ayant une mission de coordination des trois Cellules régionales d'Appui Conseil (CRAC), l'exécution du projet pilote, le développement de partenariats et la production de données et d'analyse liées aux indicateurs de performance des PTF, et pouvant contribuer au pilotage stratégique de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté en Mauritanie.

5. Approche multisectorielle

Pour les localités ciblées pour ce projet, l'APAUS assurera en plus des objectifs d'installation de plate-forme multifonctionnelle, la mise en œuvre des actions pour l'accès de ces mêmes populations à l'eau potable, aux télécommunications et aux systèmes adéquats d'assainissement et d'hygiène. Cette couverture multisectorielle caractérise la démarche de l'APAUS pour assurer l'accès simultané aux services de base.

VIII – RENFORCEMENT DES CAPACITES

L'objectif du renforcement de capacités est de créer une capacité nationale et locale à gérer dans toutes ses dimensions un projet plate-forme.

Le renforcement de capacités est transversal à l'ensemble des activités nécessaires au bon fonctionnement des plates-formes. Il concerne l'ensemble des acteurs du système plate-forme :

- **Au niveau du village**, il concerne les comités de gestion féminins (CFG), les meuniers, les artisans ruraux, les mécaniciens réparateurs, les électriciens.
- **Au niveau de la CRAC**, il concerne les membres de la CRAC, les ONG locales, les prestataires d'EFP, d'alphabétisation, les animatrices, les élus locaux, les représentants de l'administration centrale .
- **Au niveau national**, il concerne l'UCN/APAUS, les ONG, les représentants des ministères et des bailleurs de fonds, les Centres de recherche et fonctionnent principalement sous forme de réseau.

Le renforcement des capacités s'exerce **dans tous les domaines de l'approche plate-forme**, de l'alphabétisation à la formation technique, en passant par la formation aux concepts genre-énergie-pauvreté.

Il est essentiellement construit sur **l'approche pragmatique « d'apprendre en faisant »** et sur un **essaimage progressif**, avec un objectif d'**autonomie de gestion** pour tous les acteurs en deux ans

■ Principales étapes du renforcement de capacités dans le cadre d'un projet pilote :

- 1 La constitution des équipes et réseaux se fera autour des trois CRAC avec le recrutement de deux personnes ressources par CRAC (un responsable chargé de la coordination des activités et du domaine socio-économique et de la formation et un responsable technique).
- 2 Ces cadres participeront à une formation de formateurs d'initiation, organisée par l'UCN/APAUS (avec l'appui du PREP). Cette formation comprend un voyage d'échange dans un autre pays. Elle alternera formation aux concepts et formation pratique sur le terrain dans tous les domaines de l'approche plate-forme
- 3 Les CRACs ,à leur tour, recrutent et forment des prestataires, avec une supervision pour les premières duplications des formations initiales organisées avec l'appui du PREP.
 - ONG pour l'approche (EFP, Alphabétisation, Gestion, suivi opérationnel, AGR)
 - artisans pour les aspects techniques (installation, maintenance-réparation)
- 4 Au fur et à mesure de la montée en charge du projet, de l'optimisation des outils de la plate-forme, des recyclages seront organisés dont des ateliers thématiques nationaux annuels réunissant tous les acteurs de terrain, par domaine.
- 5 Au niveau national les membres de la Coordination Nationale seront formés à l'approche plate-forme et aux concepts Genre-Energie-Pauvreté. Les résultats des plates formes vont alimenter le travail de la cellule CSLP, du PNUD, de l'Union

Européenne et des autres partenaires, en particulier les données liées à la problématique Genre-Energie-Pauvreté.

■ Principaux résultats du renforcement de capacités dans le cadre d'un projet pilote :

- 1 Les membres des trois (03) CRAC maîtrisent l'ensemble des processus de gestion d'un projet plate-forme et ils sont capables de la diffuser à leurs partenaires, leurs prestataires, les opérateurs au niveau village.
- 2 Le réseau d'experts est capable de promouvoir l'intégration des activités PTF dans les programmes de lutte contre la pauvreté et les programmes sectorielles (promotion de la femme, électrification rurale, etc.),

Ces résultats en matière de renforcement des capacités seront élargis aux activités **de Recherche/Développement**, dans le cadre d'une collaboration sous régionale, qui pourra notamment se concentrer sur :

- la conception et la fabrication en Mauritanie de prototypes de modules de PTF et leur appropriation par des fabricants locaux ;
- l'optimisation technique de la conception des PTFs ;
- la promotion du pourghère comme carburant

IX - COÛT DU PROJET ET MONTAGE FINANCIER

9.1 – Evaluation du coût du projet

Le coût total du projet (y compris la partie prise en charge sur financement de l'Union Européenne – Facilité Energie-Pauvreté-ACP) est évalué) un million trente neuf mille neuf cent quatorze dollars US (1 039 914 \$US).

La structure du coût du projet est présentée au tableau ci après.

Tableau 3 : Evaluation et structuration du coût total du projet (1 \$ US = 245 UM)

Désignation				Coût total		Nombre Total d'unités	Coût total (en \$ US)	Années			
	Unité	Prix unitaire (En 1000 UM)	Quantité	En 1 000 UM	En \$ US			Nov-déc 2007	2008	2009	2010
A. Module de base configuration Plate-forme multifonctionnelle						18	--	--	--	--	--
1. Moteur indien 12 CV	Unité	600	1	600	2 449	18		7 347	24 490	12 245	--
2. Alternateur 13 Kva	Unité	250	1	250	1 020	18		3 060	10 200	5 100	--
3. Châssis lourd	Unité	300	1	300	1 224	18		3 672	12 240	6 120	--
4. Paires de rails	Unité	75	1	75	306	18		918	3 060	1 530	--
5. Moulin à céréale	Unité	450	1	450	1 837	18		5 511	18 370	9 185	--
6. Système de refroidissement	Unité	150	1	150	612	18		1 836	6 120	3 060	--
7. Charge batterie/Accumulateur	Unité	200	1	200	816	18		2 448	8 160	4 080	--
8. Compteur horaire	Unité	150	1	150	612	18		1 836	6 120	3 060	--
9. Poulies	Unité	75	1	75	306	18		918	3 060	1 530	--
10. Décortiqueuse (en option)*	Unité*	450*	1	450*	1 837	18		5 511	18 370	9 185	--
11. Maisonnette d'abris	Unité	500	1	500	2 041	18		6 123	20 410	10 205	--
12 Eclairage maisonnette	Unité	150	1	150	612	18		1 836	6 120	3 060	--
13. Frais divers d'installation	Unité	150	1	150	612	18		1 836	6 120	3 060	
14. Frais de transport matériels	Unité	200	1	200	816	18		2 448	8 160	4 080	--
Sous total A	--	--	--	3 700	15 100	18	271 800	45 300	151 000	75 500	
B. Module annexe pour l'Approvisionnement en eau potable (AEP)						5	--	--	--	--	--
15. Pompe (de surface ou immergée) > 10 Barres	Unité	1 000	1	1 000	4 082	5		--	16 328	4 082	--
16. Tuyauterie/AR (PV 90)	ml	3	500	1 500	6 122	5		--	24 488	6 122	--
17. Château d'eau de 10 m3 équipé	Unité	2 500	1	2 500	10 204	5		--	40 816	10 204	--
18. Tuyauterie distribution	ml	4,5	500	2 250	9 184	5		--	36 736	9 184	--
19. Construction Borne fontaine	Unité	450	3	1 350	5 510	5		--	22 040	5 510	--
20. Construction abreuvoir	Unité	450	3	1 350	5 510	5		--	22 040	5 510	--
Sous total B	--	--	--	9 950	40 612	5	203 060		162 448	40 612	--

Désignation				Coût total		Nombre Total d'unités	Coût total (en \$ US)	Années			
	Unité	Prix unitaire (En 1000 UM)	Quantité	En 1 000 UM	En \$ US			Nov-déc 2007	2008	2009	2010
C. Module annexe d'électrification et d'éclairage de démonstration						18	--	--	--	--	--
21. Inverseur	Unité	50	10	500	2 041	18	6 123	20 410	10 205	--	
22. Batterie	Unité	20	10	200	816	18	2 448	8 160	4 080	--	
23. Accessoires d'installation	Unité	62,5	10	625	2 551	18	7 653	25 510	12 755	--	
Régulateur et fusible	U	15	1	(15)		18					
Réglotte ou lampe fluo (7 -11w / 12V)	U	7	3	(21)		18					
Câble extérieur 2X15mm2	30ml	0,35	30	(10,5)		18					
Câble intérieur 2X15 mm2	15ml	0,24	15	(3,6)		18					
Interrupteur simple	U	0,18	3	(0,54)		18					
Prise détrompée	U	0,35	1	(0,35)		18					
Boîte de dérivation principale	U	0,45	1	(0,45)		18					
Boîte de dérivation secondaire	U	0,35	3	(1,05)		18					
Accessoires de montage et divers		5,5	1	(5,5)		18					
Sous total C	--	--	--	1 325	5 408	18	97 344	16 224	54 080	27 040	--
D. Module annexe équipement : Affûteuse						18	--	--	--	--	
24. Affûteuse	Unité	150	1	150	612	18	1 836	6 120	3 060	--	
Sous total D	--	--	--	150	612	18	11 016	1 836	6 120	3 060	--
Total Equipements (infrastructures) (A+B+C+D)	--	--	--	--		---	583 220	63 360	373 648	146 212	--

Désignation				Coût total		Nombre Total d'unités	Coût total (en \$ US)	Années			
	Unité	Prix unitaire (En 1000 UM)	Quantité	En 1 000 UM	En \$ US			Nov-déc 2007	2008	2009	2010
E. Développement des capacités nationales : constitution d'une expertise locale dans le domaine des PTF						--	--	--	--	--	--
25. Formation des bénéficiaires en gestion des PTF (par le PREP)	Personne formée	250	18	4 500	18 367	--		6 122	12 245	--	--
26. Formation thématiques des formateurs (par le PREP)		--	8	5 000	20 408	--		20 408	--	--	--
Etude de Faisabilité Participative		(250)	(2)	(500)		--		(2 040)	--	--	--
Artisans installateurs de PTF		(750)	(3)	(2 250)		--		(9 184)	--	--	--
Ouvriers de maintenance et réparation de PTF		(750)	(3)	(2 250)		--		(9 184)	--	--	--
27. Formations répliques (APAUS)	Personne formée	--	36	6 000	24 490	--		--	20 400	4 090	--
Etude de Faisabilité Participative		(125)	(6)	(750)		--			(3 060)	--	--
Artisans installateurs de PTF		(250)	(6)	(1 500)		--			(6 120)	--	--
Ouvriers de maintenance et réparation de PTF		(250)	(6)	(1 500)		--			(6 120)	--	--
Formation des bénéficiaires en gestion des PTF		(125)	(18)	(2 250)		--			(5 100)	(4 090)	--
Sous total E	--	--	--	15 500	63 265	--	63 265	26 530	32 645	4 090	--
F. Mise en œuvre du projet : Superstructures											
28. Unité de coordination nationale (UCN)	--	--	--	19 400	79 184	--			27 756	25 714	25 714
28.1. Personnels				(9 900)	(40 408)	--			(13 470)	(13 469)	(13 469)
Coordinateur national	--	--	--	--	--	--			--	--	--
Responsable technique	HM	100	36	3 600	(14 694)	--			(4 898)	(4 898)	(4 898)
Responsable suivi évaluation	HM	75	36	2 700	(11 020)	--			(3 674)	(3 673)	(3 673)
Appui administratif et logistique	HM	50	72	3 600	(14 694)	--			(4 898)	(4 898)	(4 898)
28.2. Equipements de bureau	--	--	--	(500)	(2 041)	--			(2 041)	--	--

28.3. Fonctionnement structure	Mois	250	36	(9 000)	(36 735)	--			(12 245)	(12 245)	(12 245)
29. Cellules régionales d'appui conseil (Trois CRAC)	--	--	--	42 000	171 428	--			61 226	55 101	55 101
29.1. Personnels				(18 900)	(77 143)	--			(25 715)	(25 714)	(25 714)
Responsable technique	HM	100	36 x 3	10 800	(44 082)	--			(14 694)	(14 694)	(14 694)
Socio-économie	HM	75	36 x 3	8 100	(33 061)	--			(11 021)	(11 020)	(11 020)
29.2. Equipements de bureau	--	--	--	(1 500)	(6 122)	--			(6 122)	--	--
29.3. Fonctionnement structure	Mois	200	36 x 3	(21 600)	(88 163)	--			(29 389)	(29 387)	(29 387)
Sous total F				61 400	250 612	--	250 612		88 982	80 815	80 815
TOTAL (A à F)	--	--	--	--	--	--	897 097	89 890	495 275	231 117	80 815
G. Suivi et évaluation exécution du projet											
30. Suivi et transfert de connaissance et d'expériences régionales du PREP → APAUS (Partie nationale)	HM	2 500	6	15 000	61 224	6 HM	61 224	--	30 612	20 408	10 204
31. Mission d'évaluation à mi-parcours	HM	2 500	2	5 000	20 408	2 HM	20 408	--	--	20 408	--
32. Mission d'évaluation finale	HM	2 500	2	5 000	20 408	2 HM	20 408	--	--	--	20 408
33. Séminaires et Ateliers de partage	Unité	1 500	4	6 000	24 490	4	24 490	--	12 245	6 122	6 123
34. Voyage à l'intérieur du pays	HJ	10	300	3 000	12 245	300 HJ	12 245	--	6 123	3 061	3 061
35. Productions Rapports et divers	--	--	--	1 000	4 042	--	4 042	--	1 500	1 500	1 042
Sous total G	--	--	--	35 000	142 857	142 857	142 817	--	50 480	51 499	40 838
Coût total du Projet							1 039 914	89 890	545 755	282 616	121 653

9.2 – Montage financier du projet

9.2.1 – Apports du Gouvernement à travers l’APAUS

Les apports du Gouvernement de la République islamique de Mauritanie pour ce Projet sont :

- La prise en charge du personnel national et du fonctionnement de l’Agence en rapport avec ce projet ;
- La facilitation des relations (partenariat et synergie) avec les autres Projets et Structures existants dont notamment les départements ministériels en charge des secteurs de l’électricité, de l’eau, des télécommunications et NTIC, de la décentralisation, de la promotion de la femme, les ONGs et Structures associatives diverses ;
- La facilitation de l’exécution du Projet par la prise de toutes les mesures administratives nécessaires dans les limites des lois en vigueur ;
- La contribution à l’identification des contraintes et à la recherche de solutions pour le bon développement du Projet ;
- La préparation des conditions nécessaires à la vulgarisation des acquis partout en Mauritanie ; et
- **La participation au financement du Projet à hauteur de 37,47 %, soit 1,59 million Ouguiya (équivalent 389 734 \$ US)** à travers le Budget d’investissement de l’Etat et les ressources du Fonds pour l’Accès Universel aux Services de base (FAUS).

9.2.2 – Apports attendus du PNUD

Les apports du pour ce Projet sont d’assister techniquement (à travers le Programme régional Energie-Pauvreté du PNUD) et financièrement (à travers le Bureau PNUD/Pays) le Gouvernement de la RIM dans la mise en œuvre de ce projet de lutte contre la pauvreté et l’exclusion sociale.

L’assistance technique couvre tous les aspects ayant trait au développement des capacités nationales à travers la formation, l’appui technique structurant et le transfert de compétences techniques et managériales acquises au niveau sous régional dans le domaine des plate-forme multifonctionnelles. Cette assistance technique sera élaborée sous forme d’un cahier de charges pour le PREP.

L’assistance financière attendues du PNUD est évaluée à quatre cent soixante dix sept mille cinq cent quarante deux dollars (477 542 \$ US), soit 45,9 % du coût total, sur trois ans (2008 – 2010). Elle complète l’apport de contrepartie nationale et le financement déjà acquis de l’Union Européenne au titre des subventions de l’initiative Energie-Pauvreté au profit de l’APAUS.

Cet apport financier attendu du PNUD servirait à la prise en charge des coûts liés au développement des capacités nationales, à l’assistance technique du PREP et aux investissements en infrastructures plate-formes multifonctionnelles pour une partie des localités ciblées dans la région de l’Assaba.

9.2.3 – Apports de l'Union Européenne pour le projet

L'apport de l'Union Européenne pour ce projet est une composante du projet de requête de l'APAUS pour « Facilité ACP-UE pour l'Energie » en cours de démarrage de la phase de mise en œuvre.

Cet apport de l'Union Européenne est évalué à 106 029 Euro, soit 135 900 \$ US , sur trois ans (2008-2010), ou 13 .% du coût total du projet . Elle complète l'apport de contrepartie nationale et le financement attendu du PNUD pour ce projet.

Cet apport financier de l'UE servirait à la prise en charge des coûts liés au développement des capacités nationales et aux investissements en infrastructures plate-formes multifonctionnelles pour les localités ciblées dans les régions de Guidimakha et du Gorgol.

Pour le PNUD comme pour l'Union Européenne, les financements sollicités de l'assistance internationale seront comptabilisés au chapitre des ressources externes constitutives du FAUS²⁹ (contribution des bailleurs de fonds). Ces financements seront co-administré par l'APAUS et les bailleurs de fonds respectifs, selon les cahiers de procédures de gestion de ces ressources élaborés à cet effet en conformité avec les procédures officielles d'administration et de gestion des financements externes et avec les procédures de gestion du bailleur de fonds.

9.2.4 – Apport attendu des bénéficiaires directs

L'apport des bénéficiaires directs pour ce projet est évalué à l'équivalent 36 738 \$ US , soit 3,5 % du coût total du projet (dont principalement sous forme d'investissement humain pour la construction de l'abri pour les PTF).

²⁹ - FAUS (Fonds d'Accès Universel aux Services)

Tableau 4 : Evaluation et structuration de l'apport la contre partie gouvernementale dans le financement du projet (1 \$ US = 245 UM)

Désignation				Coût total		Nombre Total d'unités	Coût total (en \$ US)	Années			
	Unité	Prix unitaire (En 1000 UM)	Quantité	En 1 000 UM	En \$ US			Nov-déc 2007	2008	2009	2010
A. Module de base configuration Plate-forme multifonctionnelle						6	--	--	--	--	--
1. Moteur indien 12 CV	Unité	600	1	600	2 449	6		4 898	9 796		--
2. Alternateur 13 Kva	Unité	250	1	250	1 020	6		2 040	4 040		--
3. Châssis lourd	Unité	300	1	300	1 224	6		2 448	4 896		--
4. Paires de rails	Unité	75	1	75	306	6		612	1 224		--
5. Moulin à céréale	Unité	450	1	450	1 837	6		3 674	7 348		--
6. Système de refroidissement	Unité	150	1	150	612	6		1 224	2 448		--
7. Charge batterie/Accumulateur	Unité	200	1	200	816	6		1 632	3 264		--
8. Compteur horaire	Unité	150	1	150	612	6		1 224	2 448		--
9. Poulies	Unité	75	1	75	306	6		612	1 224		--
10. Décortiqueuse (en option)*	Unité*	450*	1	450*	1 837	6		3 674	7 348		--
11. Maisonnette d'abris	Unité	500	1	500	2 041	Apport des beneficiaries directs					--
12 Eclairage maisonnette	Unité	150	1	150	612	6		1 224	2 448		--
13. Frais divers d'installation	Unité	150	1	150	612	6		1 224	2 448		--
14. Frais de transport matériels	Unité	200	1	200	816	6		1 632	3 264		--
Sous total A	--	--	--	3 700	15 100		78 314	26 118	52 196		
B. Module annexe pour l'Approvisionnement en eau potable (AEP)						5	--	--	--	--	--
15. Pompe (de surface ou immergée) > 10 Barres	Unité	1 000	1	1 000	4 082	5		--	16 328	4 082	--
16. Tuyauterie/AR (PV 90)	ml	3	500	1 500	6 122	5		--	24 488	6 122	--
17. Château d'eau de 10 m3 équipé	Unité	2 500	1	2 500	10 204	5		--	40 816	10 204	--
18. Tuyauterie distribution	ml	4,5	500	2 250	9 184	5		--	36 736	9 184	--
19. Construction Borne fontaine	Unité	450	3	1 350	5 510	5		--	22 040	5 510	--
20. Construction abreuvoir	Unité	450	3	1 350	5 510	5		--	22 040	5 510	--
Sous total B	--	--	--	9 950	40 612	5	203 060		162 448	40 612	--

Désignation				Coût total		Nombre Total d'unités	Coût total (en \$ US)	Années			
	Unité	Prix unitaire (En 1000 UM)	Quantité	En 1 000 UM	En \$ US			Nov-déc 2007	2008	2009	2010
C. Module annexe d'électrification et d'éclairage de démonstration						18	--	--	--	--	--
21. Inverseur	Unité	50	10	500	2 041	18		6 123	20 410	10 205	--
22. Batterie	Unité	20	10	200	816	18		2 448	8 160	4 080	--
23. Accessoires d'installation	Unité	62,5	10	625	2 551	18		7 653	25 510	12 755	--
Régulateur et fusible	U	15	1	(15)		18					
Réglotte ou lampe fluo (7 -11w / 12V)	U	7	3	(21)		18					
Câble extérieur 2X15mm2	30ml	0,35	30	(10,5)		18					
Câble intérieur 2X15 mm2	15ml	0,24	15	(3,6)		18					
Interrupteur simple	U	0,18	3	(0,54)		18					
Prise détournée	U	0,35	1	(0,35)		18					
Boite de dérivation principale	U	0,45	1	(0,45)		18					
Boite de dérivation secondaire	U	0,35	3	(1,05)		18					
Accessoires de montage et divers		5,5	1	(5,5)		18					
Sous total C	--	--	--	1 325	5 408	18	97 344	16 224	54 080	27 040	--
D. Module annexe équipement : Affûteuse						18	--	--	--	--	--
24. Affûteuse	Unité	150	1	150	612	18		1 836	6 120	3 060	--
Sous total D	--	--	--	150	612	18	11 016	1 836	6 120	3 060	--
Coût total							389 734				

Tableau 5 : Evaluation et structuration l'apport attendu du PNUD dans le financement du projet (1 \$ US = 245 UM)

Désignation				Coût total		Nombre Total d'unités	Coût total (en \$ US)	Années			
	Unité	Prix unitaire (En 1000 UM)	Quantité	En 1 000 UM	En \$ US			Nov-déc 2007	2008	2009	2010
A. Module de base configuration Plate-forme multifonctionnelle						3	--	--	--	--	--
1. Moteur indien 12 CV	Unité	600	1	600	2 449	3	7 347	2 449	4 892		--
2. Alternateur 13 Kva	Unité	250	1	250	1 020	3	3 060	1 020	2 040		--
3. Châssis lourd	Unité	300	1	300	1 224	3	3 672	1 224	2 448		--
4. Paires de rails	Unité	75	1	75	306	3	918	306	612		--
5. Moulin à céréale	Unité	450	1	450	1 837	3	5 511	1 837	3 674		--
6. Système de refroidissement	Unité	150	1	150	612	3	1 836	612	1 224		--
7. Charge batterie/Accumulateur	Unité	200	1	200	816	3	2 448	816	1 632		--
8. Compteur horaire	Unité	150	1	150	612	3	1 836	612	1 224		--
9. Poulies	Unité	75	1	75	306	3	918	306	612		--
10. Décortiqueuse (en option)*	Unité*	450*	1	450*	1 837	3	5 511	1 837	3 674		--
11. Maisonnette d'abris	Unité	500	1	500	2 041	3	Apport des bénéficiaires				--
12. Eclairage maisonnette	Unité	150	1	150	612	3	1 836	612	1 224		--
13. Frais divers d'installation	Unité	150	1	150	612	3	1 836	612	1 224		
14. Frais de transport matériels	Unité	200	1	200	816	3	2 448	816	1 632		--
Sous total A	--	--	--	3 700	15 100		39 177	13 059	26 118		

Désignation				Coût total		Nombre Total d'unités	Coût total (en \$ US)	Années			
	Unité	Prix unitaire (En 1000 UM)	Quantité	En 1 000 UM	En \$ US			Nov-déc 2007	2008	2009	2010
E. Développement des capacités nationales : constitution d'une expertise locale dans le domaine des PTF						--	--	--	--	--	--
25. Formation des bénéficiaires en gestion des PTF (par le PREP)	Personne formée	250	18	4 500	18 367	--	--	6 122	12 245	--	--
26. Formation thématiques des formateurs (par le PREP)		--	8	5 000	20 408	--	--	20 408	--	--	--
Etude de Faisabilité Participative		(250)	(2)	(500)		--	--	(2 040)	--	--	--
Artisans installateurs de PTF		(750)	(3)	(2 250)		--	--	(9 184)	--	--	--
Ouvriers de maintenance et réparation de PTF		(750)	(3)	(2 250)		--	--	(9 184)	--	--	--
27. Formations répliques (AP AUS)	Personne formée	--	18	3 000	12 245	--	--	--	10 200	2 045	--
Etude de Faisabilité Participative		(125)	(3)	(375)		--	--			--	--
Artisans installateurs de PTF		(250)	(3)	(750)		--	--			--	--
Ouvriers de maintenance et réparation de PTF		(250)	(3)	(750)		--	--			--	--
Formation des bénéficiaires en gestion des PTF		(125)	(9)	(1 125)		--	--			(2 045)	--
Sous total E	--	--	--	51 020		--	51 020	26 530	22 445	2 045	--
F. Mise en œuvre du projet : Superstructures											
28. Unité de coordination nationale (UCN)	--	--	--	19 400	79 184	--	--		27 756	25 714	25 714
28.1. Personnels				(9 900)	(40 408)	--	--		(13 470)	(13 469)	(13 469)
Coordinateur national	--	--	--	--		--	--		--	--	--
Responsable technique	HM	100	36	3 600	(14 694)	--	--		(4 898)	(4 898)	(4 898)
Responsable suivi évaluation	HM	75	36	2 700	(11 020)	--	--		(3 674)	(3 673)	(3 673)
Appui administratif et logistique	HM	50	72	3 600	(14 694)	--	--		(4 898)	(4 898)	(4 898)

28.2. Equipements de bureau	--	--	--	(500)	(2 041)	--			(2 041)	--	--
28.3. Fonctionnement structure	Mois	250	36	(9 000)	(36 735)	--			(12 245)	(12 245)	(12 245)
29. Cellules régionales d'appui conseil (Trois CRAC)	--	--	--	42 000	171 428	--			61 226	55 101	55 101
29.1. Personnels				(18 900)	(77 143)	--			(25 715)	(25 714)	(25 714)
Responsable technique	HM	100	36 x 3	10 800	(44 082)	--			(14 694)	(14 694)	(14 694)
Socio-économie	HM	75	36 x 3	8 100	(33 061)	--			(11 021)	(11 020)	(11 020)
29.2. Equipements de bureau	--	--	--	(1 500)	(6 122)	--			(6 122)	--	--
29.3. Fonctionnement structure	Mois	200	36 x 3	(21 600)	(88 163)	--			(29 389)	(29 387)	(29 387)
Sous total F				61 400	250 612	--	250 612		88 982	80 815	80 815
G. Suivi et évaluation exécution du projet											
30. Suivi et transfert de connaissance et d'expériences régionales du PREP → APAUS (Partie nationale)	HM	2 500	6	15 000	61 224	6 HM	61 224	--	30 612	20 408	10 204
31. Mission d'évaluation à mi parcours	HM	2 500	2	5 000	20 408	2 HM	20 408	--	--	20 408	--
32. Mission d'évaluation finale	HM	2 500	2	5 000	20 408	2 HM	20 408	--	--	--	20 408
33. Séminaires et Ateliers de partage	Unité	1 500	4	6 000	24 490	4	22 490	--	12 245	4 122	6 123
34. Voyage à l'intérieur du pays	HJ	10	300	3 000	12 245	300 HJ	8 121	--	4 123	1 937	2 061
35. Productions Rapports et divers	--	--	--	1 000	4 082	--	4 082	--	1 500	1 500	1 082
Sous total G	--	--	--	35 000	142 857	142 857	136 733	--	48 480	48 375	39 878
Mission d'appui structurant PREP								8 000			
Coût Apport PNUD							477 542	47 589	178 025	131 235	120 693

Tableau 6 : Evaluation et structuration de la contribution obtenue de l'Union Européenne pour le projet (Titre Subvention pour Facilité Energie ACP)
(1 \$ US = 245 UM)

Désignation				Coût total		Nombre Total d'unités (1)	Coût total (en \$ US)	Années			
	Unité	Prix unitaire (En 1000 UM)	Quantité	En 1 000 UM	En \$ US			Nov-déc 2007	2008	2009	2010
A. Module de base configuration Plate-forme multifonctionnelle						9	--	--	--	--	--
1. Moteur indien 12 CV	Unité	600	1	600	2 449	9			7 347	14 694	--
2. Alternateur 13 Kva	Unité	250	1	250	1 020	9			3 060	6 120	--
3. Châssis lourd	Unité	300	1	300	1 224	9			3 672	7 344	--
4. Paires de rails	Unité	75	1	75	306	9			918	1 836	--
5. Moulin à céréale	Unité	450	1	450	1 837	9			5 511	11 022	--
6. Système de refroidissement	Unité	150	1	150	612	9			1 836	3 672	--
7. Charge batterie/Accumulateur	Unité	200	1	200	816	9			2 448	4 896	--
8. Compteur horaire	Unité	150	1	150	612	9			1 836	3 672	--
9. Poulies	Unité	75	1	75	306	9			918	1 836	--
10. Décortiqueuse (en option)*	Unité*	450*	1	450*	1 837	9			5 511	11 022	--
11. Maisonnette d'abris	Unité	500	1	500	2 041	9	Apports bénéficiaires directs				
12 Eclairage maisonnette	Unité	150	1	150	612	9			1 836	3 672	--
13. Frais divers d'installation	Unité	150	1	150	612	9			1 836	3 672	
14. Frais de transport matériels	Unité	200	1	200	816	9					--
	--	--	--	3 700	15 100		(2)117 531		39 177	78 354	

(1) – Neuf (9) plate forme multifonctionnelles pour six localités de la Wilaya (Région) de Guidimakha : Godiewel, Arr, Sagné Diéry, Taghoutalla, Techtaya et Wompou.

(2) – 117 531 \$ US, soit l'équivalent 90 600 Euro

Désignation				Coût total		Nombre Total d'unités	Coût total (en \$ US)	Années			
	Unité	Prix unitaire (En 1000 UM)	Quantité	En 1 000 UM	En \$ US			Nov-déc 2007	2008	2009	2010
E. Développement des capacités nationales : constitution d'une expertise locale dans le domaine des PTF						--	--	--	--	--	--
27. Formations répliques (AP AUS)	Personne formée	--	18	3 000	12 245	--		--	10 200	2 045	--
Etude de faisabilité participative		(125)	(3)	(375)				(1 530)			
Artisans installateurs de PTF		(250)	(3)	(750)		--		(3 060)	--	--	
Ouvriers de maintenance et réparation de PTF		(250)	(3)	(750)		--		(3 060)	--	--	
Formation des bénéficiaires en gestion des PTF	(125)	(9)	(1 125)		--		(2 550)	(2 045)	--		
Sous total E	--	--	--		12 245	--	12 245				--
G. Suivi et évaluation exécution projet											
33. Séminaires et Ateliers de partage					2 000					2 000	
34. Voyages à l'intérieur du pays					4 124				2 000	1 124	1 000
Sous total G							6 124				
Total Apport Union Européenne							135 900 (1)				

(1) 135 900 \$ US ou l'équivalent 106 029 Euro

Tableau 7 : Evaluation et structuration apports attendus des bénéficiaires directs du projet (1 \$ US = 245 UM)

Désignation				Coût total		Nombre Total d'unités	Coût total (en \$ US)	Années			
	Unité	Prix unitaire (En 1000 UM)	Quantité	En 1 000 UM	En \$ US			Nov-déc 2007	2008	2009	2010
A. Module de base configuration Plate-forme multifonctionnelle						18	--	--	--	--	--
11. Maisonnée d'abris	Unité	500	1	500	2 041	18		6 123	20 410	10 205	--

X - MONTAGE INSTITUTIONNEL DU PROJET

Cette phase de projet de trois ans (2008 à 2010) fait suite à une phase préparatoire d'environ un an (fin 2006 et 2007) réalisée avec l'appui financier du Bureau du PNUD/Mauritanie et technique du Programme Régional Energie-Pauvreté du PNUD (basé à Dakar, Sénégal).

Il s'agit d'une phase pilote étalée sur trois ans, avec pour objectif essentiel **de construire des bases solides pour aboutir à un programme national visant :**

- Le développement d'une initiative nationale pilote opérationnelle permettant la démonstration de l'efficacité de l'approche plate-forme multifonctionnelle pour réduire la pauvreté en zone rurale ;
- La définition d'une approche programme en liaison avec les programmes sectoriels actuellement en cours de mise en œuvre en Mauritanie.

10.1 – Agence d'exécution du projet et tutelle institutionnelle

Le projet sera exécuté par l'Agence pour la Promotion de l'Accès Universel aux Services – APAUS qui est sous la tutelle du Ministère de l'Economie et des Finances depuis la dernière réforme institutionnelle du Pays.

L'APAUS est depuis 2001, le maître d'œuvre de la politique nationale d'accès universel aux services de base. Dans ce cadre, elle a réalisé : a) - des travaux d'infrastructures de réseaux d'eau potable et d'électricité dans plusieurs localités (Oualata, Tamchekett, Tichitt, Bir Moghreïn et Rachid) ; b) - des travaux de forages (30 forages) pour assurer les ressources hydrauliques de 10 localités dans 4 wilayas ; c) – des délégations de service d'électricité solaire pour une concession rurale de plus de 1 000 foyers ; d) - la fourniture de services de télécommunications/TIC en milieu rural et semi-urbain pauvre.

Le projet sera exécuté sous la responsabilité directe du Directeur Général de l'APAUS, en concertation avec les Ministères en charge des secteurs relatifs à : (i) – l'Administration territoriale et Décentralisation, (ii) – à la Lutte contre la pauvreté, (iii) – la Promotion de la Femme, (iv) – l'Energie, l'Eau et les Télécommunications et NTIC.

L'APAUS, en tant qu'Agence d'exécution, assurera les tâches essentielles suivantes :

- Constitution, mise en œuvre et suivi des activités du projet à travers les CRAC³⁰ et l'UCN³¹ ;
- Plaidoyer, à travers des activités de communication, d'information et de sensibilisation sur les enjeux et les objectifs du projet ;
- Stimulation des potentiels organisationnels et techniques des populations bénéficiaires, du secteur privé et des usagers ciblés par le projet ; et mise en place des cadres organisationnels et de concertation (superstructures) ;

³⁰ Cellule régionale d'appui-conseil

³¹ Unité de coordination nationale

- Exploration de solutions techniques innovantes à la mesure des contextes géographiques et socio-économiques des populations pauvres ciblées par le projet.
- Préparation et suivi des dossiers d'appels d'offres pour l'attribution de marchés de biens et services ;
- Appui aux opérateurs privés et aux Collectivités locales bénéficiaires,
- Contrôle de l'exécution des fournitures et travaux des délégataires privés de service;
- Gestion de bases de données

L'Agence assurera également l'intermédiation nécessaire entre l'Etat, les Partenaires au développement (PNUD et Union Européenne), les Collectivités locales et le Secteur privé.

L'APAUS privilégiera et veillera aux intérêts des populations les plus défavorisées (Femmes notamment) de par leur extrême pauvreté ou leur extrême enclavement géographique.

10.2 – Agence de coopération technique : Programme régional Energie-Pauvreté

L'agence de coopération technique pour le projet sera le « Programme régional Energie-Pauvreté du PNUD ».

L'assistance technique du PREP couvre tous les aspects ayant trait au développement des capacités nationales à travers la formation, l'appui technique structurant et le transfert de compétences techniques et managériale acquises au niveau sous régional dans le domaine des plate-forme multifonctionnelles. Cette assistance technique sera élaborée sous forme d'un cahier de charges pour le PREP.

10.3. Acteurs étatiques des structures déconcentrées régionales et locales

Les structures étatiques déconcentrées au niveau régional ou local participeront à la mise en œuvre du projet, chacune dans le domaine de ses compétences, à travers des « Cadres de concertation et de coordination » existants au niveau régional ou local et auxquels s'insèrera le projet en synergie avec les autres projets.

Ces cadres de concertation et de coordination seront nécessaires pour maintenir un certain équilibre institutionnel et favoriser les synergies et les complémentarités.

Au niveau national, d'abord, l'Assemblée Générale de l'Agence (APAUS) et son Conseil d'Administration constitueront les premiers cadres statutaires de concertation nationale, de coordination et de suivi de la mise en œuvre du projet et des activités de l'APAUS. Puis, pour les besoins spécifique de développement du projet, il sera institué un Comité de Pilotage qui regroupera le Ministère de tutelle de l'APAUS (Ministère de l'Economie et des Finances), les Ministères en charge des secteurs relatifs à : (i) – Administration territoriale et Décentralisation, (ii) – Lutte contre la pauvreté, (iii) – Promotion de la Femme, (iv) – Energie, Eau, Santé et Education, (iv) – le PNUD et la Commission de l'Union Européenne.

Au niveau régional, le projet s'insèrera dans les cadres de concertation et de coordination mis en place avec les « Walis des Wilaya de l'Assaba, Guidimakha et Gorgol ».

10.4. Bénéficiaires directs du projet: Femmes et Collectivités locales

Ces bénéficiaires du projet, assureront la construction de l’abri pour la PTF et veilleront au respect des règles de bonne gestion et la pérennité des infrastructures.

Les groupements de femmes des localités d’implantation des PTF assureront la responsabilité de la gestion et de l’exploitation des infrastructures PTF, selon des règles pré établies et pourront déléguer certaines activités aux tiers qui agissent sous leur responsabilité.

Les Maires et les Conseils communaux apporteront au projet et aux femmes bénéficiaires directs tous les appuis nécessaires à la résolutions des problèmes éventuels rencontrés.

Au niveau local, le projet évoluera en étroite collaboration avec les structures locales d’utilité publique comme notamment « les Conseils communaux » et leurs leaders (Maires de Communes).

Au niveau du village, il concerne les Comités de gestion féminins (CFG) des PTF, les meuniers, les artisans ruraux, les mécaniciens réparateurs, les électriciens.

10.5. Autres partenaires et bénéficiaires

Les ONGs locales, joueront un rôle essentiel dans la mise en œuvre du projet sur la base de conventions avec l’Agence pour l’assister dans ses activités de développement des capacités des bénéficiaires, d’encadrement des bénéficiaires et de mise en œuvre des cadres organisationnels appropriés pour la gestion technique et économique des plate-formes multifonctionnelles. Elles seront notamment sollicitées pour la constitution et la mise en œuvre des trois Cellules régionales d’appuis conseils (CRACs), en tant que prestataires déléguées (par l’APAUS) de services régional et local d’appui conseil sur base de cahiers de charges dûment élaborés.

Le Secteur privé assurera le rôle de « prestataire de service d’installation, de réparation et de maintenance de PTF » sélectionné sur appels d’offres (après formations requises) et selon des cahiers de charges dûment définis et acceptés. Ces prestataires de services seront organisés en corps constitués (Réseaux d’artisans installateurs, d’ouvriers réparateurs, etc.).

10.6. Equipes d’intervention

■ Une Unité de coordination nationale (UCN)

Pour la mise en œuvre du projet, il sera créé au sein de l’APAUS, une Unité de coordination nationale qui sera sous la supervision directe du Directeur Général de l’APAUS et des Directeurs de divisions de l’Agence (Direction Technique, Direction Etudes et Planification, Cellule Information/Communication). Elle sera composée d’un coordonnateur national (en la personne du Directeur Général de l’APAUS), d’un responsable technique, d’un expert en suivi-évaluation et d’un personnel d’appui comprenant une secrétaire et un chauffeur.

Au niveau national, l’UCN sera en interaction avec trois types principaux d’acteurs: les agences internationales de développement et les bailleurs de fonds, le gouvernement et les institutions nationales et les partenaires du programme (ONG, instituts de formation, centres de recherche, institutions de crédit, etc.).

Au niveau national les membres de la Coordination Nationale seront formés à l'approche plate-forme et aux concepts Genre-Energie-Pauvreté. Les résultats des plates formes vont alimenter le travail de la cellule CSLP, du PNUD, de l'Union Européenne et des autres partenaires, en particulier les données liées à la problématique Genre-Energie-Pauvreté.

■ Trois Cellules régionales d'appui-conseils (CRACs)

Pour la mise en œuvre du projet, il sera constitué trois Cellules régionales d'appui-conseils à l'Assaba, Gorgol et Guidimakha. Chacune de ces Cellules sera composée de deux personnes ressources : un responsable chargé de la coordination des activités et du domaine socio-économique et de la formation et un responsable technique.

Les ONGs locales seront notamment sollicitées pour la constitution et la mise en œuvre des trois Cellules régionales d'appuis conseils (CRACs), en tant que prestataires déléguées (par l'APAUS) de services régional et local d'appui conseil sur base de cahiers de charges dûment élaborés

Les cadres et Agents des CRACs et de l'UCN participeront à une formation de formateurs d'initiation, organisée par l'UCN/APAUS (avec l'appui du PREP). Cette formation comprend un voyage d'échange dans un autre pays. Elle alternera formation aux concepts et formation pratique sur le terrain dans tous les domaines de l'approche plate-forme

XI. SUIVI EVALUATION DU PROJET

A la fin de chaque année, le projet fera l'objet d'un examen multi partite, par des représentants du Gouvernement et des Bailleurs de Fonds (PNUD et Union Européenne).

La première Revue aura lieu au démarrage du projet (prévu en 2008) et sera suivi par une évaluation à mi-parcours et une évaluation finale à (06) six mois de la fin du projet.

L'exécution du financement international fera l'objet d'audits annuels, avec des auditeurs indépendants (cabinets d'audits) choisis par le bailleur et le Gouvernement.

Le Directeur Général de l'APAUS et ses collaborateurs prépareront des rapports d'avancement trimestriels et annuels du Projet à l'attention du Gouvernement et des bailleurs de fonds.

Un rapport initial comprenant un plan de travail détaillé sera préparé dès le démarrage du projet ainsi que les outils comme les procédures de gestion des Fonds au niveau terrain.

Un rapport de fin de projet sera établi pour l'examen tripartite final. Cette dernière revue examinera l'opportunité de continuer l'assistance technique et financière internationale.

XII. ANNEXES

12.1. Annexe 1 : Synthèse Résultats Etudes de faisabilité participative dans les localités de la Wilaya de l'Assaba

Agence de Promotion de l'Accès Universel aux Services de base
APAUS

Formulation opérationnelle
Projet d'implantation de Plate-forme multifonctionnelle en Mauritanie

Rapport de synthèse

Enquête Etude de Formulation participative
Du projet dans les localités de l'Assaba

(Notes à insérer dans le document de projet)

I. Introduction

Les données de synthèse par village seront reversées dans le document de projet et le programme opérationnel d'installation des plate-formes multifonctionnelles selon les localités.

D'une façon générale, il apparut que :

- Taille de population variable en fonction des saisons, en saison des pluies la population des villages est multipliée par 2,5 (dimensionnement des équipements)
- Développement agro pastoral freiné par les conflits entre élevage et agriculture (besoin en eau et protection des zones de culture)
 - Soudure (charrettes, armatures des tentes, lits en ferronnerie) menuiserie, (lits meubles... charge de téléphone,)
 - Approvisionnement en denrées pour les ménages et les points de vente de détail (céréales moulues, produits de premières nécessités)
 - Approvisionnement aliments de bétail : blé et fourrage
 - Approvisionnement en produits énergétiques : gaz butane, bougies
- L'ensemble des productions sont vendus et/ou transitent par Kifa : céréales locales, produits des coopératives (artisanat, couscous....)
- Les familles migrent à Kifa durant l'année scolaire pour scolariser les enfants dans l'enseignement secondaire.
- Les Activités les plus rentables des coopératives sont liées à l'artisanat et au commerce de détail : boucherie, boutique communautaire. Chaque année 50% des bénéfices de ces commerces sont réinvestis dans de nouvelles activités de commerce (développement de points de vente décentralisés, construction de boutiques.

II. Synthèse des données par localité

Villages	Dynamiques socio économiques	Potentialités techniques existantes	Dynamiques des acteurs en amont et en aval	Besoins prioritaires	Plus values de la PTF	Configuration PTF	Commentaires, Perspectives de développement
Errachid Village centre 600 ménages, 9 villages polarisés, environ 100 familles qui s'installeront en cas de réalisation d'infrastructures	Structures et facteurs favorables : - Une union regroupant 5 coopératives féminines, une coopérative indépendante, - situation en bordure de route, - production artisanale variée et fournie, - village récent en construction, donc perspectives de développement de l'équipement des ménages et bâtiments	Néant	- APAUS (AEP en réalisation, 200 kits solaires prévus), - Commissariat (600 000 UM pour le moulin), - Appui et encadrement soutenus du chef traditionnel (maire du village Rachid au Tagant)	L'eau, la santé, l'appui aux coopératives féminines, banque de céréales, électrification, AGR	La PTF serait complémentaire des services de l'APAUS (AEP) et éclairage communautaire pré électrification de la place marchande et domestique) sur la dynamisation de l'économie locale (cf situation en bordure du goudron)	(Moulin en panne, rentable si existence d'une banque de céréales) Moulin, charge de batteries, charges de téléphones portables,	(Infrastructures structurantes : Route de l'Espoir, AEP, commerce, potentiellement le centre de santé, Ecole) La PTF peut être un moteur de promotion des MPE, notamment - la restauration, la vulcanisation, la soudure - Production artisanale développée, voire possibilité de mécanisation du tannage des peaux, - Développement de la production de couscous
Venthielly / Boudaraa 260 ménages à Venthielly + 170 ménages d'un quartier de Boudaraa pratiquement intégré à Venthielly, 8	Structures et facteurs favorables : - Une union regroupant 13 coopératives féminines - production artisanale variée et fournie, - demande en équipement des ménages et bâtiments - le village abrite le seul	Une famille de forgerons organisés ayant un réel savoir faire	- Commissariat / PACA (350 000 U boucherie) - PDRC (aire protégée de 25 km ²) - FENU (poste de santé) - World Vision (150 000 U pour le centre de	Village : l'eau car seul 10% des ménages du village sont alimentés par l'AEP de Boudaraa Coopérative : locaux à usage de boutiques	Couverture réseau par (APAUS), pré électrification de la place marchande	Moulin, poste à souder, charge de batteries pour l'éclairage car habitat dispersé, charges de téléphone portable	(Infrastructures structurantes : Poste de santé, AEP, Ecole) Promotion de la téléphonie rurale, des MPE (voir forgerons pour soudure)

villages polarisés	dispensaire équipé de la commune qui est fréquenté par l'ensemble des villages satellites, constituant ainsi un pôle d'attraction		santé)				
Amridjel 250 ménages, 6 villages polarisés qui constituent un réservoir de main d'œuvre pour Amredjel	Structures et facteurs favorables : - 6 coopératives féminines dont 3 avec récépissé et 3 sans récépissé	Présence d'un menuisier et d'un plombier dans le village	World Vision : formation d'un agent de santé au profit du dispensaire Projet Assaba : boutique communautaire Commissariat, Union Europ, Program Educ Nat : réseau AEP	Maraîchage, téléphonie, moulin, conservation	Exhaure de l'eau pour la pratique du maraîchage, mouture des céréales locales, électrification	Moulin, soudure, charge de batteries et de cellulaires	(Infrastructures structurantes ou polarisantes : Mini AEP, dispensaire) Promotion de la restauration compte tenu du fait ce village accueille une importante main d'œuvre venant des villages voisins. Aussi, le dispensaire draine les habitants des villages voisins (Dagvegue, Verh Tijaniya, Dar Afia et Edem)
Dissaq 150 ménages, environ, 2 villages et un hameau de cultures polarisés	Une coopérative féminine	Néant	World Vision (aide à l'écoulement des produits maraîchers à Kiffa), PAM (cantine scolaire), Commissariat à la lutte contre la pauvreté (boutique communautaire),	Moyens de transport pour évacuer les produits maraîchers	Valorisation des produits de l'élevage	Pompage (exhaure pour l'approvisionnement en eau potable, pour l'abreuvement des animaux et le maraîchage), électrification et éventuellement la réfrigération pour la conservation	(Infrastructures structurantes ou polarisantes : Parc de vaccination) Possibilités de promotion de l'élevage et de développement du maraîchage à travers une réhabilitation du barrage

			PACA (salles de classe, digue, fixation de dunes)			des produits de l'élevage (lait, viande)	Promotion de la téléphonie rurale
KAROUDJEL Chef lieu de Commune 1500 habitants	- Plusieurs coopératives féminines, une ADC, un comité de santé, une APE 6 villages polarisés Agro-foresterie : Exploitation dattiers, productions maraichères et céréalières Artisanat : Vannerie, tissage couture et forge Artisanat d'art et utilitaire Elevage Production de viande (boucherie),	- Un forgeron traditionnel - Le meunier n'est pas résident En plus des ces deux, le village dispose d'un auxiliaire vétérinaire et d'une matrone.	- Présence de partenaires : PDRC, PNIME, PACA,	Approvisionnement en eau potable, - Irrigation, -Eclairage des infrastructures communautaires (école, marché etc.), des ménages -Transformation de céréales		Eau potable (bornes fontaines) Exhaure d'eau pour l'irrigation, Eclairage, Charge de batteries et de portables, mouture de céréales, de noix de dattiers destinées au bétail), hache paille	
NOUAMLEINE Chef-lieu de commune 560 habitants	L'ADC parvient financer des initiatives communautaires de développement local (médicaments et fournitures scolaires) Agroforesterie - Production de mil maïs et haricot sous pluies, -Maraîchage, - Exploitation de dattiers - Transformation de céréales (couscous)	Un meunier non résident et un forgeron	Une union de coopératives féminine dont une joue le rôle de leader, une APE, un comité de santé Les partenaires comme NUTRICOM (boucherie), la mairie (banque de céréales, maison de l'hôte), le PNIME	AEP Irrigation Mouture (pour capter la clientèle des villages polarisés			

	Artisanat Tissage, tannage, couture d'artisanat d'art et d'objets utilitaire Elevage Bovins, ovins, Production et séchage de viande		en gestion (boutique communautaire) La FAO dans gestion des ressources naturelles (Ceinture verte)				
--	--	--	---	--	--	--	--

III. Grille d'analyse des données collectées

Critères	Taille de la population	Activités dominantes	Existence de productions et transformations céréalières	Distance par rapport à la route de l'espoir et à Kiffa	Existence d'AEP, disposition de l'habitat	Dynamique commerciale	Infrastructures structurantes ou polarisantes
Villages							
Errachid 3000 hbts	Village centre 600 ménages, 9 villages polarisés, environ 100 familles qui s'installeront en cas de réalisation d'infrastructures	Elevage, artisanat, production céréalières, commerce, BTP (briqueterie)	Cultures hivernales 10% des activités, importante production de couscous,	Distance de Kifa : environ 40 km	En construction par l'APAUS, pour desservir 4 villages : 6 BF de 3 robinets, 60 branchements privés Habitat dispersé	Marché et points de vente en bordure de route, 3 boulangeries, une boucherie, une boutique communautaire	Route de l'Espoir, AEP, commerce, potentiellement le centre de santé, Ecole
Venthielly / Boudaraa 2130 hbts	260 ménages à Venthielly + 170 ménages d'un quartier de Boudaraa pratiquement	Agriculture, élevage, maraîchage	Moulin à Boudaraa en panne	Environ 50 km dont 17 de piste	AEP de plus de 20 ans à Boudaraa, réhabilitation prévue par l'APAUS	Marché et boutiques communautaires à Boudaraa, et en développement à Venthielly à côté du poste de santé	Poste de santé , qui dessert toute la commune (qualité des soins) les commerces s'installent aux environs..AEP, Ecole

	intégré à Venthielly, 8 villages polarisés				Habitat dispersé		
Amrijel	250 ménages et villages polarisés	Elevage	Commerce de bétail	60 Km de Kiffa sur piste			Mini AEP, (château d'eau 20 M3 dispensaire
Dissaq 750 hbts	150 ménages, environ 750 habitants	Elevage, agriculture hivernale (mil, maïs, haricot), maraîchage (tomate, carottes, oignon, choux, pastèque)	Commerce de bétail Maraîchage,				Parc de vaccination
Nouamleïn	150 ménages						

Kourejel

Activités génératrices de revenus identifiées	<p>Secteur primaire : agropastoral</p> <ul style="list-style-type: none"> • Agriculture <p>Culture du mil sous pluie Production moyenne annuelle : 50Tonnes Contraintes de la culture : aléas climatiques, protection phytosanitaire 30% de la production commercialisée à Kiffa : 100 Um /kg Culture du niébé : 2T/an comme condiment</p> <ul style="list-style-type: none"> • Maraîchage : par arrosage dans les bas fonds : activité essentiellement féminine <p>Production de légumes : tomates, menthe, carotte, patate douce : 50 à 60% pour l'autoconsommation et le reste commercialisé à Kiffa Contraintes : faible disponibilité eau de puits, accessibilité (arrosage manuel pénible) et difficultés de transport des produits (conservation) à Kiffa. Exploitation de la Palmeraie dattier dont la production est autoconsommée avec une faible partie transportée et vendue à Kiffa</p> <ul style="list-style-type: none"> • Elevage <p>Bovins, ovins Faible production laitière : autoconsommation domestique Production de viande pour la consommation villageoise : en moyenne 1,5 Tonnes par mois</p>
	<ul style="list-style-type: none"> • Artisanat de transformation de céréales <p>70% production mil fait l'objet de transformation par l'unique moulin du village : Prestations du moulin pour la production de farine de mil : base de la nourriture Clientèle : village de Kourejel mais aussi de villages environnants comme Hajar, Boun Hajar, Basra et Brikeme Moulin installé sur don CDHLCP, fonctionnement irrégulier, prix de la prestation jugé élevé, coût du gas oil (approv. à Kiffa)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Autres activités à caractère artisanal <p>Couture coussins, accessoires de tente (4/5 machines manuelles) Tissage artisanal par les femmes Vannerie Activités d'artisanat utilitaire à l'intérieur du village et produits artisanat d'art (bijouterie plastique) vendus hors du village (Kiffa, NKCHT et même Dakar)</p>
Potentiel d'activités en rapport avec la PTF	<p>Développement de la mouture et allègement du prix Reprise des activités de soudure en rapport avec le développement de la menuiserie métallique pour les équipements domestiques (litterie) ; retour des artisans soudeurs du village installés à Kiffa Modernisation des machines à coudre Installation de pompe électrique exhaure hydraulique pour relancer la production maraîchère Hachage de résidus agricoles pour aliments de bétail</p>
Organisation	<p>Système de gestion du moulin par un comité de gestion mixte (coopérative villageoise) Affectation d'un machiniste : faible capacité technique de réparation et de maintenance Mode d'organisation contesté et volonté de changement en cas de nouveau projet Disposition à apporter une contribution pour tout projet pouvant contribuer à lever les principales contraintes relevées que sont : Eau Energie Appui aux cultures (clôture, protection phytosanitaire etc..) Volonté de repositionner le village par rapport à Kiffa qui polarise l'essentiel des activités de prestations artisanales demandées par les populations, y compris en matière d'éducation (absence de collègue pour les enfants qui favorisent l'émigration urbaine de certaines familles).</p>

2 Nouamlene

Activités génératrices de revenus identifiées	<p>Secteur primaire : agropastoral</p> <ul style="list-style-type: none"> • Agriculture <p>Culture du mil sous pluie</p> <p>300 ménages sont dénombrés avec une superficie moyenne emblavée d'1/2 ha</p> <p>Production moyenne annuelle de mil par famille : 2 à 3,5 tonnes</p> <p>La consommation villageoise représente 40% de la production ; le solde fait l'objet de vente dans les localités environnantes et surtout à Kiffa ; les recettes de vente varient entre 125 kg et 200 en fonction de l'évolution des marchés.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Maraîchage <p>Sous la palmeraie, production de légumes : tomates, aubergine, pastèque, oignons dans de petits jardins. 50% de la production fait l'objet de commercialisation apparemment rentable à Kiffa. Le caractère périssable des denrées et les coûts de transport constituent des handicaps au développement de cette activité</p> <ul style="list-style-type: none"> • Palmeraie <p>Outre le maraîchage, la palmeraie, produit des dattes et un peu de bois d'œuvre, sans compter les résidus utilisés comme aliment de bétail par découpe (hachage)</p> <p>Les dattes sont récoltées lors des getnas et rapportent des revenus non négligeables (estimation quantité difficile), il s'agit d'une activité saisonnière qui dure de mai août</p> <p>Les noyaux des dattes faisaient l'objet de broyage pour servir de composante à l'aliment de bétail mais les difficultés du procédé manuel ont eu raison de cette pratique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Elevage <p>Les espèces concernent les bovins, ovins et camelines</p> <p>La production laitière est destinée à l'autoconsommation domestique</p> <p>La production de viande peut faire partiellement l'objet de commercialisation dans les localités de la zone mais la grosse partie est consommée localement par le bœuf de bouchers. Les projets de boucherie en coopérative ont échoué contrairement la boucherie individuelle.</p>
	<ul style="list-style-type: none"> • Artisanat de transformation de céréales <p>La production de mil et le blé disponibles font l'objet de transformation par mouture</p> <p>Le moulin financé par la coop. Française est géré individuellement. Il offre des prestations pour 20Um/kg ou 7 um/kg pour une commande de plus de 50 kg ; le service du blé est à 10 Um/kg</p> <p>Les activités du moulin concernent pour 1/3 les localités environnantes. Apparemment, les opérations sont rentables mais l'approvisionnement en gasoil constituent une contrainte en termes de prix et de transport. La gestion technique pose des difficultés et oblige à recourir à une personne ressources depuis Kiffa.</p> <p>L'alternative de faire les opérations de mouture à Kiffa est réhabilitaire car elle reviendrait à 1200 Um/kg au lieu de 350 Um (pour un sac de 50KG) Autres activités à caractère artisanal</p> <ul style="list-style-type: none"> • Autre activités de l'artisanat <p>Fabrication d'accessoires de tentes</p> <p>Tannerie et confection de produits d'art à base de couture</p> <p>Broderie manuelle de boubous</p> <ul style="list-style-type: none"> • Commerce de détail <p>Ce commerce comprend des accessoires et denrées alimentaires</p> <p>Les approvisionnements en matières diverses et accessoires, gaz se font à partir de Kiffa, de même que cette ville constitue le principal débouché des produits de l'artisanat de la localité</p> <p>Les denrées alimentaires sont également offertes par les boutiques (150) de la localité avec quelques produits alimentaires fabriqués par les femmes de la localité</p>
Potentiel d'activités en rapport avec la PTF	<p>Exhaure de l'eau par une énergie motrice ou électrique pourrait constituer un facteur de développement des activités de (i) maraîchage, (ii) insertion des TIC, d'extension de la mouture etc. La réussite aura un impact sur l'émigration des populations</p>
Organisation	<p>Le mode de gestion de type associatif ne semble pas prospérer dans cette localité</p>

12.2. Annexe 2 : Synthèse Résultats Etudes de faisabilité participative dans les localités de la Wilaya du Gorgol

AGENCE DE PROMOTION DE L'ACCES UNIVERSEL AUX SERVICES

APAUS

Rapport de mission d'appui méthodologique

Concept, démarche plateforme multifonctionnelle & Etude de Faisabilité Participative

Nouakchott – Octobre 2007

Rapport de mission	
Par : Mor LO, Consultant	Date 21 /10 /2007
Mission en Mauritanie : Nouakchott et Gorgol (Kaédi, Mounghel et Bokol)	
Dates de la mission : Du : 09 au 23 Octobre 2007	Dates de la précédente mission, au même endroit: Du : 05 au 25 Septembre 2007
<p>1. Objectif de la mission, comme décrit dans les TDR</p> <p>✓ Opérationnaliser le projet d'implantation des plates formes multifonctionnelles en Mauritanie en rapport avec la problématique de la lutte contre la pauvreté et de l'atteinte des OMD en étendant la zone d'intervention vers des localités situées dans les zones de grandes</p>	

productions céréalières (Wilaya du Gorgol) et

- ✓ Appuyer l'APAUS la création d'une expertise nationale en Mauritanie pour la réalisation d'Etude de Fasaibilité Prticipative (EFP) du programme Plate forme multifonctionnelle (PTFM)

2. Résultats attendus de la mission

- a. Réalisation d'études de faisabilité participative dans trois localités dans la wilaya du Gorgol.
- b. Appui méthodologique et transfert de compétences EFP/PTM et traitement des données à l'équipe d'experts de l' ONG ECO-DEV

Résultats atteints par rapports aux objectifs de la mission

Objectif 1 :

La Réalisation d'études de faisabilité participative dans trois localités dans la wilaya du Gorgol permet d'intégrer cette région dans le document du projet pilote Plate forme multifonctionnelle (PTFM) qui considèrera deux contextes économiques différents. Cela permettra un meilleur apprentissage au cours de cette phase du projet avec un étalage de la gamme de services offerts par la PTFM.

Objectif 2 :

a. Trois études de faisabilité participative (EFP) dans les localités de la wilaya du Gorgol sont réalisées. Il s'agit de :

- ✓ Sylla dans la commune de Néré Walo, Moughataa de Kaédi,
- ✓ Moït El Bir dans la commune Bathet Moïti, Moughataa de Monghel et
- ✓ Chwekle dans la commune de Bokol

Les EFP ont permis d'identifier des partenaires locaux avec lesquels des synergies intersectorielles pourraient être développer à l'installation des PTFs pour accroître le dynamisme économique et organisationnelle dans les localités. Ces partenaires sont classier en trois catégories : Organisation de communautaire de base, Ongs local et international et Projet national. Ces partenaires : CFDG, Action contre la faim, Antenne Vallée de ECO Dev et PDRC pourraient respectivement accompagner les populations des localités PTFs dans la micro finance pour booster les AGR, la sécurité alimentaire : amélioration technologique, élevage, réhabilitation d'ouvrage hydraulique et boutiques d'intrants agricoles et maraîchers, le suivi de proximité et le renforcement de capacités et le financement d'actions communautaires de développement.

Auparavant les autorités administratives et locales : Wali du Gorgol, Haquems de Kaédi et de Monguel et les maires des communes ont été informées de la mission et des objectifs du projet.

Par ailleurs, les maires ont participé activement avec l'équipe à la mobilisation des populations.

La mission de réalisation d'EFP a donc permis, dans chaque localité, de

dégager une configuration de la PTF.

➤ **Configuration PTF de la localité de la localité de Sylla :**

	Services PTFM		
	Transformation agroalimentaire	Vente d'énergie	Configuration de la PTF
Ménage	1. Mouture de mil 2. Décorticage de riz	1. Charge de portable 2. Charge de batteries pour l'éclairage des ménages	
Village		1. Pompage (connexion des la pompes de surface du périmètre maraîcher des femmes. du	
Opérateurs économiques	1. Mouture de mil		

La coopérative Kawral étant la plus fédérative peut valablement gérer la plate de la localité compte tenu de son expérience de gestion d'actions communautaires : moulin, périmètre maraîcher, subvention Accor etc...

1. Moteur
2. Moulin à mil
3. Pompe Immergée et réseau AEP avec réservoir au sol

➤ **Configuration PTF de la localité de Moït El Bir :**

Ménage	1. Mouture de mil	1. Charge de portable 2. Charge de batteries pour l'éclairage des ménages	1. Moteur 2. Moulin à mil 3. Pompe Immergée et réseau AEP avec réservoir au sol 4. Chargeur de batteries 5. Alternateur 6. Presse à huile de Jatropha curcas L. (pourgère) à un an
Village		1. Pompage 2. Eclairage des infrastructures communautaires (mosquées, boutiques communautaires dispensaire) avec des points lumineux dans le village	
Opérateurs économiques	1. Mouture de mil		
<p>Au regard de la précarité de la cohésion sociale au sein de l'union des coopératives, il s'agira dans cette localité de prêter une attention particulière au groupe qui sera chargée de la gestion de la PTF pour éviter d'éroder la clientèle de la PTF.</p>			

L'installation d'une presse à huile de Pourghère en décembre 2008 nécessitera préalablement la mise en place d'une unité de production de graines dans ce village. Auparavant, l'équipe APAUS aurait, à la suite de voyage d'étude à programmer au Sénégal et au Mali, capitalisé l'expérience de production de biocarburant dans la sous région.

L'utilisation de biocarburant se justifie par le renchérissement des coûts du carburant qui représentent entre 33 et 50% des charges d'exploitation des PTFs. Au delà de l'huile utilisable comme fuel ou huile alimentaire, le pougère offre d'autres dérivés :

- Le compost provenant de la pulpe du fruit pour la fertilisation ;
- La chaleur de combustible ;
- L'aliment concentré pour animaux après détoxification des pressures des fruits (56 à 58 % de protéines) ;
- Le glycérol comme matière première des industries pharmaceutiques, cosmétiques et des pesticides.

Ce faisant, il constitue une activité génératrice de revenus supplémentaires pour les populations locales. Il ne s'agira pas de supplanter les cultures céréalières mais utiliser les terres encore disponibles.

➤ **Configuration PTF de la localité de Bokol :**

Champs d'investigations	Services PTFM		
	Transformation agroalimentaire	Vente d'énergie	Configuration de la PTF
Ménage	1. Mouture de mil	1. Charge de portable 2. Charge de batteries pour l'éclairage des ménages	1. Moteur 2. Moulin à mil 3. Pompe Immergée et

Village		1. Pompage 2. Eclairage des infrastructures communautaires (mosquées, école publique, dispensaire) avec des points lumineux dans le village	3. Pompe Immergée et réseau AEP avec réservoir au sol 4. Chargeur de batteries 5. Alternateur
Opérateurs économiques		1. Vente D'énergie aux vulcanisateur et menuisier de construction métallique	
<p>Au regard de la précarité de la cohésion sociale au sein de l'union des coopératives, il s'agira dans cette localité de prêter une attention particulière à la gestion de la PTF pour éviter d'éroder la clientèle de la PTF.</p>			

b. La réalisation des études de faisabilité participative (EFP) a servi de prétexte pour finaliser la formation des deux experts de l'ONG ECO Dev à travers un appui méthodologique. Auparavant, une session de mise à niveau sur la problématique Energie/Pauvreté et sur la démarche PTF avait été réalisée à l'APAUS. Cette session a permis de préparer la phase pratique de réalisation des EFPs. Aussi, elle était l'occasion de revisiter les outils MARP utilisés au cours d'une EFP.

La phase traitement des données et rédaction du rapport d'EFP a parachevé le transfert de savoir faire EFP/PTFM à l'équipe d'experts de l'ONG ECO Dev.

L'évaluation faite révèle que l'équipe est apte à réaliser seule des EFP selon la méthodologie du Programme Régional Energie pauvreté (PREP).

Recommandations et Conclusion :

Au regard de :

- l'implication par l'APAUS de l'ONG ECO Dev dans l'initiative Energie ;
- de l'opérationnalité de l'Antenne Vallée dont le coordonnateur a Participé à l'EFP du village de Sylla,

l'organisation d'un atelier de formation EFP/PTFM au profit des membres des antennes locales de l'ONG ECO Dev installées dans les zones d'intervention du projet PTFM /RIM et inscrire la production d'huile de poughère à l'horizon 2008.

La mission a permis l'intégration de la zone du Gorgol dans la phase pilote du programme PTF en République Islamique de Mauritanie à travers l'échantillon de trois localités qui ont l'objet d'EFP et la création d'une expertise nationale pour la réalisation d'EFP/PTFM.

Contacts des partenaires rencontrés

ECO Dev Antenne Vallée : Le coordonnateur Ahmed Ould Majed Tél : 643 43 04	Action contre la Faim : (Coopération Espagnole) Delphine Perromanes : Tel : 53 35 730	PDRC : Le délégué	Caisse de Développement des femmes du Gorgol – CDFG – La présidente du Conseil d'administration : Aminata Dialloo Tél : 646 53 92
--	---	-----------------------------	--

Contacts des localités

Sylla Le Maire Hamadi Mamadi Kane Tél : 646 55 08 / 645 7728	Moït EL Bir Le Maire, Daou Ould Moustehdi Tél : 6423855 /664 87 21	Bokol Le Maire, El housseyn Ould Gnalal : 642 50 97 751 52 10
---	---	--